



LA MÉTÉO: AVERSES
MINIMUM: 3°, MAXIMUM: 14°.
DEMAIN: BEAU TEMPS. DÉTAILS PAGE A 2

LE SERVICE GM
À SON MEILLEUR
Fait l'essayer



LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC L'ÉTÉ
4111, BOUL. DE LA CONCORDE, LAVAL-BUR. 324-4411

35cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents. Îles de La Madeleine: 90 cents

La SQ demande une enquête sur les événements de Pointe-au-Pic

La CSN accuse la Sûreté d'avoir tué Gaston Harvey

■ **POINTE-AU-PIC** — M. Gerald Larose, président de la Confédération des syndicats nationaux, accuse la Sûreté du Québec d'avoir tué Gaston Harvey, mort samedi soir à la suite d'une mani-

GILLES ST-JEAN
envoyé spécial de LA PRESSE

festation pacifique des anciens travailleurs du Manoir Richelieu dans les rues de Pointe-au-Pic.

M. Larose a affirmé hier en conférence de presse que la SQ a également mis en place une opération de camouflage dans cette affaire. Il en veut pour preuve la rapidité avec laquelle les autorités ont fait procéder à l'autopsie et le fait que la femme de M. Harvey n'a appris la nouvelle que passé 23 h samedi, alors que le décès est survenu près de deux heures avant.

La police, a soutenu le président de la CSN, a non seulement empêché le permanent syndical Guy Boisvert de voir M. Harvey, mais en a aussi empêché sa femme, malgré les démarches répétées d'un avocat appelé d'urgence par le syndicat.

Le médecin de famille de M. Harvey n'a rien pu apprendre lorsqu'il a téléphoné à l'hôpital, a souligné M. Boisvert de son côté.

La CSN, a ajouté M. Larose, exige la tenue d'une deuxième autopsie par des médecins de son choix. Des démarches en ce sens ont été entreprises avec l'assentiment de la veuve de M. Harvey, Mme Jeanne Desbiens.

Une enquête

La haute direction de la SQ a d'ailleurs demandé dès hier matin une enquête interne sur les événements survenus samedi soir au cours de la manifes-

tation de l'Hallowe'en de 75 ex-employés du Manoir et leurs sympathisants.

La direction du corps policier veut savoir, notamment, pourquoi l'escouade tactique, familière avec ce genre de situation, n'a pas été dépêchée de Québec, et veut vérifier si effectivement, comme le soutenaient encore hier plusieurs militants syndicaux, certains policiers mêlés de près aux opérations de samedi étaient en état d'ébriété.

Dans un communiqué diffusé avant la conférence de presse, le Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu soutient que M. Harvey, père de deux enfants et âgé de 38 ans, a été battu par les policiers.

Plusieurs participants à la manifestation et des
voir CSN en A 2

● La suite de nos informations en A 3.



photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Le policier Pierre Marceau a été surpris par les lampes de poche des manifestants samedi soir face au local du Syndicat des travailleurs du Manoir Richelieu.

LA PLAZA ALEXIS-NIHON BRÛLE



photo Bernard Brauli, LA PRESSE

Au moment de mettre sous presse, l'incendie n'était pas tout à fait maîtrisé.

Des dizaines de millions de dommages

■ La Plaza Alexis-Nihon, dans l'ouest de la ville, a été le théâtre d'un violent incendie, hier soir. Les 15 étages de l'immeuble situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Atwater ont été endommagés mais ce sont les 8e, 9e, 10e et 11e étages

RAYMOND GERVAIS

qui ont été les plus touchés. Au moment de mettre sous presse, les flammes s'attaquaient au 12e étage et l'incendie n'était pas tout à fait circonscrit.

Pas moins de 150 pompiers de Montréal, assistés d'une cinquantaine d'autres provenant de Westmount et des villes avoisinantes, ont combattu les flammes depuis 17 h hier à l'aide

d'une quarantaine de camions. Une quinzaine de pompiers ont été légèrement blessés ou incommodés par la fumée. Les dommages atteindraient des dizaines de millions de dollars: il s'agirait du plus important incendie survenu au Canada en terme de dommages matériels.

Les pompiers ont éprouvé d'énormes difficultés à lutter contre l'élément destructeur. La hauteur de l'édifice, l'alimentation en eau au début du sinistre, les innombrables cloisons à l'intérieur et les nombreuses portes verrouillées ont ralenti considérablement le travail des pompiers.

D'après le lieutenant A. Saint-Denis de la police de la Communauté urbaine de Montréal, les premiers

pompiers arrivés sur les lieux ont mis près de 15 minutes pour trouver la source d'alimentation en eau de l'édifice et ainsi obtenir la pression d'eau nécessaire pour lutter contre le feu de l'intérieur du bâtiment.

Hier soir, on aurait cru assister à une projection sur écran géant du film *La tour infernale* tellement les flammes étaient violentes.

D'après le chef Georges Gagnon du Service de prévention des incendies de Montréal, le vent a considérablement nui au travail des pompiers. A mesure que les pompiers réussissaient à éteindre les flammes dans un bureau, celles-ci reprenaient de plus belle dans des bureaux avoisinants. Les flammes ont ainsi fait le

voir PLAZA en A 2

Le débat entre Doré et Dupras: match nul

■ Pour la première et seule fois de la campagne électorale, les candidats à la mairie de Montréal se sont affrontés hier soir à la télévision, mais aucun n'a pu faire trembler son adversaire.

ANDRÉ NOËL

Compte tenu des sondages, le chef du Parti civique, Claude Dupras, avait tout à gagner dans le débat et le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, tout à perdre.

M. Dupras aura réussi tout au plus à gagner quelques indecis avec une meilleure performance que d'habitude et en se montrant sûr de lui.

Mais ce léger avantage a été trop minime pour lui permettre de rattraper l'avance considérable de M. Doré, qui récolte 73 p. cent des intentions de vote dans un sondage publié par *The Gazette* samedi (contre 26 p. cent pour M. Dupras).

Le débat avait été organisé par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. La première heure, en français, a été diffusée en direct par Télé-Métropole et CIMS. La deuxième heure, en anglais, a été diffusée par CFCF.

Le chef de l'Alliance démocratique de Montréal, Kenneth Cheung, avait aussi été invité, même s'il n'habite pas Montréal, ne remplissant pas ainsi une condition essentielle pour se porter candidat.

M. Doré a le premier donné un court exposé. Il a indiqué que le RCM avait pris de l'expérience avec les années et était près de la population, entre autres grâce à de constantes consultations auprès des Montréalais. Empruntant un slogan au Parti civique, M. Doré a affirmé qu'il formerait une administration « responsable et réaliste ».

De son côté, M. Dupras a dit qu'il avait commencé cette campagne avec trois inconvénients: il n'était pas connu; il devait succéder à un géant, le maire Jean Drapeau; et il devait faire face à Jean Doré « un bel homme et un beau parleur ».

« Je suis très attaché aux valeurs familiales, a-t-il ajouté. Je suis très proche de ma famille. Hier soir, par exemple, nous avons regardé le baseball et cet après-midi, nous avons promené notre chien. Je ne suis pas de ceux qui se promènent sur les terrasses pour trouver des moyens de faire exploser nos quartiers. »

voir DÉBAT en A 2

● La chronique de Gérald Le Blanc en A 5.

AUJOURD'HUI



photo Armand Trotier, LA PRESSE

● ADISQ

Avec quatre Félix, dont celui de meilleure interprète féminine de l'année, Martine St-Clair est la grande star du gala de l'ADISQ présenté hier. Une soirée sans grandes surprises, marquée par le génie humoristique de Ding et Dong.

page B 4

● L'AUTOMOBILE

La Toyota Supra, lancée au printemps, est nettement une des meilleures de sa catégorie. C'est une voiture de grand tourisme conçue pour répondre aux attentes des conducteurs les plus exigeants.

page C 1

SOMMAIRE

Annonces classées ...	B 9 à B 11, C 7 à C 9
Arts et spectacles	
— Informations	B 4 à B 7
— Horaires	C 8
Bandes dessinées	B 10
Décès, naissances, etc.	C 11
Economie	A 8 à A 10
Editorial	B 2
Échecs	C 10
Êtes-vous observateur?	B 9
FEUILLETON	B 10
Horoscope	C 8
L'auto	C 1 à C 5
Le monde	B 8
Loteries — résultats	A 4
Mots croisés	C 10
« Mot mystère »	C 9
Quoi faire aujourd'hui	C 6
TABLOÏD SPORTS	
Mots croisés	14

Les Montréalais vont rester locataires

■ Si les Montréalais sont certains de changer de maire le 9 novembre, ils sont aussi certains d'une autre chose qui, elle, ne changera pas: ils vont rester locataires!

FRANÇOIS BERGER

Le remplaçant de Jean Drapeau à l'hôtel de ville devra faire face à une des pires crises du logement que Montréal ait connues depuis dix ans: il y a à peine 3 000 logements disponibles dans la ville (le taux de vacance, à 1,2 p. cent, est à son plus bas niveau depuis 1976), la spéculation sur les immeubles locatifs est en progression depuis un an et fait monter les prix; enfin, 1987 sera une année cruciale pour les locataires au moment où un débat s'engage sur la conversion en copropriété des logements locatifs.

La question du logement est au cœur des préoccupations de l'administration muni-

MONTREAL 86

pale et des candidats à la mairie. Si on parle de plus en plus de l'accès à la propriété comme moyen d'améliorer les conditions de logement, c'est d'abord le sort des locataires qui préoccupe: les trois quarts des habitants, et des électeurs de Montréal, sont locataires.

Le niveau de revenu relativement faible des locataires montréalais (\$24 000 par année en moyenne par ménage, beaucoup moins que les \$38 000 de la famille québécoise moyenne) est l'obstacle principal qui interdit la propriété à la majorité des citoyens de la métropole.

« Le problème en est un d'accessibilité financière, strictement », note M. Roger Langlais, consultant en habitation qui a, entre

autres pour clients, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

Pourtant, dit-il, la conversion à la copropriété des logements locatifs est capitale pour Montréal, qui a besoin d'augmenter la proportion de sa population qui est propriétaire, afin notamment de stopper l'exode des familles vers les banlieues.

Une enquête a montré que 27 000 ménages montréalais seraient prêts à acquérir leur logement sous forme de copropriété, advenant la levée du moratoire qui empêche la conversion en copropriété des immeubles locatifs de cinq logements et plus, moratoire que le gouvernement du Québec s'est engagé à abolir en 1987. Les 300 000 autres ménages locataires de Montréal n'en auraient simplement pas les moyens.

voir LOCATAIRES en A 2

● La suite de nos informations en A 5.



PLAZA

SUITE DE LA PAGE A 1

tour complet de l'étage, obligeant les pompiers à déplacer leurs échelles à plusieurs reprises pour suivre l'incendie.

Le directeur adjoint Raymond Therrien a craint à un certain moment pour la sécurité de ses hommes. Une partie du plafond du 11e étage s'est effondré sur les sapeurs. Heureusement, personne n'a été sérieusement blessé et les pompiers ont pu battre en retraite.

D'après les premières constatations, l'incendie aurait débuté dans un bureau situé au 9e étage pour se propager rapidement par les plafonds sur tout l'étage. Les 8e, 9e, 10e et 11e étages abritent les bureaux de réservations d'Air Canada, ceux de Steinberg, Bell Canada, Electrolux, Catelli ainsi que d'autres du gouvernement fédéral.

La chaleur intense qui se dégageait du brasier a fait voler en éclats les vitres des étages de l'édifice qui étaient la proie des flammes. Les pompiers ont craint qu'une partie du mur de la Plaza ne s'effondre sur la rue Sainte-Catherine. On pouvait en effet voir un gonflement du

mur à la hauteur des 9e et 10e étages. Tous les restaurants et magasins situés en face ont été évacués par mesure de sécurité.

La station de métro Atwater a été fermée toute la soirée.

D'après le chef Gagnon, les pompiers ont dû dresser leurs échelles au maximum pour lutter efficacement contre le feu, leur équipement ne leur permettant pas d'excéder le douzième étage. Il faut préciser qu'il y a trois étages de garages en plus des deux étages de magasins avant d'arriver aux étages à bureaux.

La cause du sinistre, le plus grave à survenir à Montréal dans un gratte-ciel depuis l'incendie de la Tour de la bourse, il y a plusieurs années, n'est pas connue pour le moment. La structure de l'édifice du côté de la rue Sainte-Catherine a été lourdement endommagée.

La compagnie Air Canada annonçait hier soir qu'elle devait mettre fin temporairement à son service de réservations. Entre-temps, Air Canada suggère à ses clients de communiquer avec leur agent de voyage.



200 pompiers, dont une quinzaine ont été blessés ou incommodés par la fumée, ont combattu les flammes depuis 17 h hier. photo Bernard Brault, LA PRESSE

Neuf morts accidentelles

Au moins neuf personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine.

Deux résidents de Châteauguay ont péri dans l'écrasement de leur hydravion au lac Crystal, près de Saint-Michel-des-Saints, samedi. On ignorait hier soir leur identité.

Un adolescent de 17 ans est mort d'une décharge accidentelle de carabine à Pierrefonds, samedi.

A Laval, un bambin de cinq ans, Sean Thompson, a été happé par une voiture en fin d'après-midi samedi.

Une collision frontale entre deux voitures a fait un mort samedi matin, vers 07h30 sur la route 132 à Rimouski.

La victime est Richard Timmons, 28 ans, de Rimouski.

Un accident de la route a fait un mort samedi matin sur la

route 185 à Notre-Dame-du-Lac, dans le comté de Temiscouata.

La victime est Stéphane Therrien, 20 ans, de Beloeil qui se serait endormi au volant de son véhicule.

Deux enfants sont morts dans la nuit de samedi à dimanche dans l'incendie de la demeure de leurs parents dans le quartier Fabreville à Laval.

Les victimes sont Nathalie Lachance, quatre ans et son frère, Claude, sept ans.

Le corps d'un jeune homme disparu depuis samedi dans les eaux du lac St-Pierre, près de Trois-Rivières, a été repêché hier après-midi.

Sylvain Béland, 24 ans, de Louiseville, était parti à la chasse aux canards avec deux membres de sa famille quand leur embarcation a chaviré.

— Presse Canadienne

La Quotidienne Tirage de samedi à trois chiffres 283 à quatre chiffres 5916

LA MÉTÉO

Lundi 27 octobre 1986 AUJOURD'HUI: Min.: 3° Max.: 14° AVERSES

DEMAIN: BEAU TEMPS

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	1	10	Nuageux
Outaouais	3	14	Averses
Laurentides	0	11	Averses
Cantons de l'Est	3	14	Averses
Mauricie	1	10	Pluie
Québec	0	9	Pluie
Lac-Saint-Jean	-4	9	Averses
Rimouski	-4	6	Pluie
Gaspésie	-4	6	Pluie
Bois-Corbois	-8	2	Averses
Sept-Îles	-8	2	Averses

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	13	16	Nuageux
Edmonton	0	19	Pluie
Regina	-1	15	Nuageux
Winnipeg	0	12	Ensoleillé
Toronto	9	10	Nuageux
Fredericton	-2	12	Pluie
Halifax	2	11	Nuageux
Charlottetown	2	9	Nuageux
Saint-Jean	2	10	Ensoleillé

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	7	16	N.-Orléans	12	23
Buffalo	8	14	Pittsburgh	10	14
Chicago	12	13	S. Francisco	13	23
Miami	23	32	Washington	12	15
New York	11	14	Dallas	11	22

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	5	13	Madrid	8	18
Athènes	14	25	Moscou	-2	8
Acapulco	25	32	Mexico	13	24
Berlin	9	10	Oslo	5	6
Bruxelles	5	15	Paris	7	12
Buenos Aires	15	25	Rome	9	18
Copenhague	8	9	Séoul	10	14
Genève	6	13	Stockholm	4	8
Hong Kong	25	27	Tokyo	11	20
Le Caire	17	31	Trinidad	23	32
Lisbonne	16	21	Vienne	3	10
Londres	7	14			



photo Armand Trotter, LA PRESSE

Jean Doré, Pierre Bruneau, animateur à Télé-Métropole, et Claude Dupras: un débat sans grand vainqueur.

DÉBAT

SUITE DE LA PAGE A 1

Gilles Proulx, de CIMS, a attaqué avec une première question sur la carrière Miron en demandant à M. Doré pourquoi le RCM a voté contre la prolongation des travaux de la carrière pendant un an, ce qui, a-t-il dit, permettra de sauver 700 emplois.

M. Doré a expliqué que le RCM s'était le premier préoccupé des emplois lorsque la Ville a conclu l'achat de la carrière en 1984. « Mais, a-t-il souligné, il n'y a pas eu de suivi par l'admi-

nistration, de sorte que la compagnie n'avait toujours pas remplacé ses travailleurs lorsque tous les travaux devaient cesser, le 1er octobre dernier. »

« C'est une différence fondamentale entre le RCM et le Parti civique, a répliqué M. Dupras. Il y a des emplois en jeu, mais le RCM est tellement doctrinaire qu'il veut seulement écouter l'aspect environnement, l'aspect bruit. Il oublie les 700 familles qui dépendent de ces emplois. »

Une autre paneliste, Mariane Favreau, de LA PRESSE, a demandé des détails à M. Dupras sur sa promesse de baisser les taxes de 13,6 p. cent cette an-

née, pour contrebalancer l'augmentation de 13,6 p. cent du rôle d'évaluation.

M. Dupras n'a pas vraiment donné de détails. Il s'est contenté de dire que les taxes sont trop élevées. « Nous proposons un plafonnement, a-t-il dit. C'est une méthode réaliste. »

Le troisième paneliste, Jacques Camirand, de Télé-Métropole, a ensuite demandé à M. Doré s'il n'avait pas l'impression de nager « à contre-courant » en privilégiant les cols bleus plutôt que l'entreprise privée pour la cueillette des ordures et l'enlèvement de la neige.

« Pas du tout », a répondu M. Doré. Le chef du RCM a dit que la productivité des cols bleus pourrait très bien augmenter, et qu'il fallait garder une saine concurrence entre eux et l'entreprise privée.

Les autres questions ont porté sur le schéma d'aménagement, le zonage, la langue d'affichage, l'habitation et divers sujets, mais n'ont provoqué aucune surprise.

Il a fallu presque toute l'heure en français pour que les candidats se dégelent, si bien que le débat en anglais, qui a immédiatement suivi, a été beaucoup plus animé.

CSN

SUITE DE LA PAGE A 1

sympathisants du syndicat ont affirmé hier et samedi soir, au cours d'entretiens avec LA PRESSE, avoir vu des policiers frapper M. Harvey à l'aide de matraques.

Le rapport de l'autopsie, pratiquée dans la nuit, à Québec, par le Dr Georges Miller, du Laboratoire de médecine légale, dit plutôt que le corps de M. Harvey ne portait aucun traumatisme mortel apparent, aucune marque à la tête (à l'exception d'égratignures au visage) ni aucun traumatisme interne. C'est du moins ce qu'a fait savoir hier le coroner-enquêteur, Me Marc-André Boulianne.

Selon ce rapport, par ailleurs, les viscères de M. Harvey contenaient des substances alcoolisées (un test d'alcoolémie doit être fait).

La cause de la mort a été l'asphyxie, selon Me Boulianne; M. Harvey serait mort étouffé par des vomissements.

Ses funérailles, des funérailles « nationales » auxquelles M. Larose a invité tous les syndicats, devraient avoir lieu mercredi.

M. Harvey, dont l'épouse est une ex-travailleuse du Manoir, était employé par la compagnie de papier Donohue à Clermont, où il militait dans son syndicat CSN.

Le conflit au Manoir dure de-

puis décembre 85. A toutes fins utiles, soutiennent plusieurs observateurs dans la région, il s'agit d'une situation pourrie.

Rappelons que le litige entre l'hôtel et le syndicat des ex-employés porte sur la reconnaissance de l'article 45 du Code du travail, touchant l'embauche d'employés déjà en place lors de la vente d'une entreprise. Un jugement de la Cour suprême du Canada, qui sera rendu mercredi, devrait trancher dans une cause semblable.

Pour sa part, le porte-parole de la Sûreté du Québec dépêché à Pointe-au-Pic, l'agent Camille Gagnon, a été très prudent hier dans ses commentaires.

L'enquête policière sur la mort de M. Harvey a été confiée à la Sûreté municipale de Québec, dont cinq représentants étaient au travail hier matin. Il s'agit d'une politique établie entre corps policiers.

M. Gagnon était incapable de dire pourquoi les réverbères étaient éteints dans la côte où la manifestation s'est déroulée; plusieurs manifestants, eux, y voyaient de noirs desseins.

« Ça aurait pourtant été à l'avantage des policiers de mieux voir ce qui se passait, note M. Gagnon.

Selon le porte-parole de la SQ, l'autopsie a été faite avec célérité à cause de la tension infligée à tout le monde par la mort de M. Harvey, afin qu'on en ait le cœur net au plus vite.

Généralement, les autopsies

des personnes décédées le samedi soir sont faites le lundi suivant.

M. Gagnon ignore aussi pourquoi l'agent Pierre Marceau, identifié par plusieurs manifestants comme un provocateur lors de la manifestation, se trouvait à la noirceur, avant le début de la marche, sur le terrain qui fait face au local du syndicat.

L'agent Marceau aurait eu de vives discussions avec plusieurs marcheurs et c'est à la suite d'une altercation entre lui et M. Harvey que ce dernier a été arrêté.

Selon plusieurs militants syndicaux qui connaissent bien les deux hommes, ils étaient de très bons amis jusqu'à un incident survenu en marge du conflit au mois de juin: M. Harvey avait été soupçonné d'avoir déposé du bleu de méthylène dans la réserve d'eau potable du Manoir Richelieu et croyait que c'était l'agent Marceau qui avait orienté l'enquête policière dans sa direction.

M. Marceau sentait l'alcool, soutenaient plusieurs manifestants, samedi soir.

A ce sujet, M. Gagnon affirme que les policiers, d'une part, n'ont pas le droit de boire d'alcool pendant leur service, et d'autre part qu'ils doivent en général s'abstenir de répondre lorsqu'ils sont interpellés dans une manifestation.

« Mais ici, tout le monde se connaît. Les policiers sont voi-

sins ou amis de bien des gens qu'ils voient manifester », a-t-il rappelé.

En ce qui a trait aux allégations concernant la conduite de M. Marceau, M. Gagnon n'a pas exclu l'hypothèse d'une enquête interne.

Par ailleurs, M. Gagnon a opposé un démenti formel aux accusations de brutalité de la part des policiers.

« Le résultat de l'autopsie a démontré que M. Harvey n'a pas été battu », a-t-il conclu.

Pour sa part, le maire de Pointe-au-Pic, M. Jean Lajoie, a déploré la mort de M. Harvey, qu'il a attribuée au pourrissement de la situation.

« Déjà, en mai et juin, j'ai mis des gens en garde contre la violence. Je me doutais que ça arriverait un jour mais pas si vite », a-t-il dit.

Pour sa part, le directeur général adjoint du Manoir, M. Erik Sibe, n'a pas voulu faire de commentaire. Il a déclaré que ce refus valait également pour le propriétaire de l'hôtel, M. Raymond Malenfant.

Un peu d'entraide, ça fait du bien

13,157,000 Centraide

Prière de faire parvenir vos dons à CENTRAIDE, 403, rue Sherbrooke ouest, Montréal H2A 1B6

LOCATAIRES

SUITE DE LA PAGE A 1

Les deux principaux partis politiques de la scène montréalaise, le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Parti civique, ont indiqué clairement qu'ils n'accepteront pas la levée du moratoire sans qu'il y ait des garanties pour le maintien dans leur logement des locataires incapables de devenir propriétaires. Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. André Bourbeau, a laissé entendre que la levée éventuelle du moratoire devra prévoir des règles protégeant les locataires déjà sur place.

Selon toute vraisemblance, les Montréalais vont rester locataires, à moins que l'on crée une formule révolutionnaire de financement qui permettrait la propriété aux ménages à faible revenu. On parle, entre autres, de report de l'impôt foncier pendant un certain nombre d'années, ce qui grugerait dans les revenus de la municipalité, de prise en charge des intérêts ou de subventions: le débat est ouvert.

Entre-temps, les prix des logements qui seront éventuellement vendus en copropriété sont en train d'augmenter de manière importante. « De nouveaux investisseurs, attirés par la franchise d'impôt donnée sur les gains de capital par le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, achètent en masse des immeubles locatifs, à des prix supérieurs à la normale », indique M. Langlais.

Ainsi, les prix présentement payés représentent de huit à

neuf fois le revenu brut des meubles, tandis que la « normale » devrait être de cinq à sept fois (si un immeuble locatif rapporte des loyers de \$20 000 par année, sa valeur marchande normale devrait se situer autour de \$120 000, au lieu des \$180 000 actuellement payés).

Par ailleurs, le Parti civique de Claude Dupras et le RCM de Jean Doré se sont engagés à prolonger le programme de construction résidentielle connu sous l'appellation d'Opération 20 000 logements. L'objectif des 20 000 logements sera atteint à la fin de 1987 et les deux partis s'engagent à faire construire 10 000 logements supplémentaires, en majorité destinés à la propriété. Les prix de vente des logements jusqu'à maintenant réalisés dans le cadre de ce programme — de \$60 000 à \$100 000 par unité — sont cependant trop élevés pour la capacité de payer des locataires de Montréal.

Au-delà de la question de l'accès à la propriété, les priorités en matière de logement concernent la restauration d'une part et le logement social d'autre part.

Quelque 80 000 logements ont été rénovés à Montréal au cours des 15 dernières années, dont 22 000 avec l'aide de subventions, selon M. Guy Legault, responsable du Service de la restauration des logements de la Ville de Montréal. Il reste encore une dizaine de milliers de logements qui ont besoin d'une rénovation majeure.

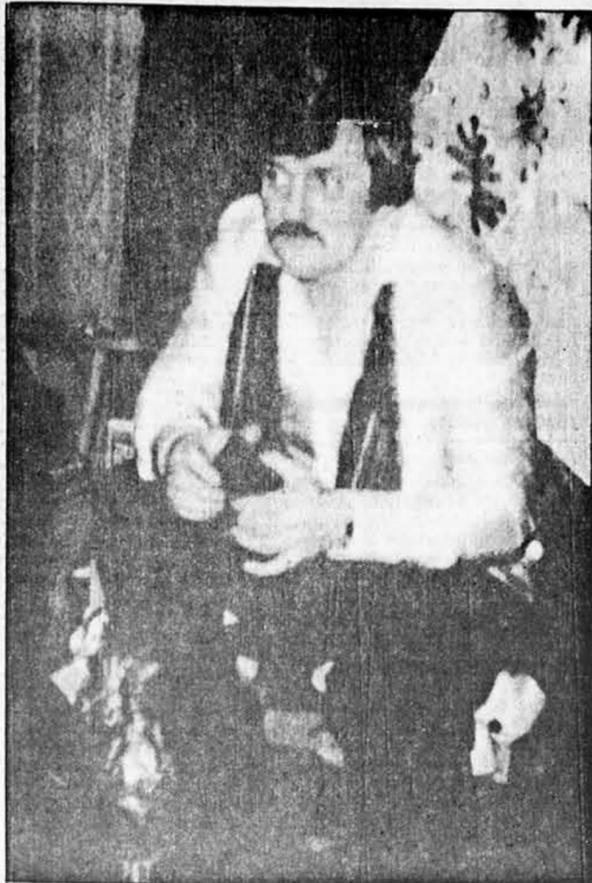
La restauration provoque souvent le déplacement des populations et les nouveaux

loyers, une fois le logement rénové remis sur le marché, sont souvent deux fois plus élevés. Quelque 22 000 locataires ont été ainsi délogés au cours des dernières années dans le seul quartier Saint-Louis, indique M. Pierre Valois, du Regroupement des comités-logement et des associations de locataires du Québec.

Au Parti civique, le candidat dans Longue-Pointe, M. Luc Larivée, se fait le porte-parole de son parti dans ce domaine: il en coûte 25 p. cent moins cher de rénover que de construire à neuf, dit-il. Pour maintenir les gens dans leur milieu, M. Larivée n'hésite pas à parler d'une éventuelle allocation au loyer qui viendrait aider les ménages à faible revenu et ainsi réduire les longues listes d'attente pour des HLM.

Au RCM, le candidat dans Ville-Marie, M. John Gardiner, privilégie les subventions de démarrage aux organismes sans but lucratif et aux coopératives, qui permettent la propriété collective des logements et le maintien des gens dans leur quartier après des rénovations.

Dans le secteur du logement dit social, le plus grand problème auquel sera confronté l'administration municipale est celui des personnes âgées. Actuellement, 13 p. cent des ménages montréalais sont constitués de personnes de 65 ans et plus, et la proportion grimpera à 20 p. cent à la fin du siècle. Il faudra notamment construire de nouveaux HLM, disent les spécialistes et les politiciens intéressés à l'éternelle question du logement.



M. Gaston Harvey, 38 ans, père de deux enfants, décédé, selon le rapport d'autopsie du médecin-légiste Georges Miler, par suffocation après avoir avalé sa vomissure.



La manifestation de samedi soir à Pointe-au-Pic a vu plusieurs altercations survenir entre policiers et manifestants — anciens employés du Manoir Richelieu et sympathisants. À droite sur notre photo (prise durant la manif de samedi), l'épouse du manifestant Gaston Harvey, décédé dans des circonstances troublantes, Mme Jeannine Desbiens.

photos Robert Mailloux, LA PRESSE



Le président de la CSN Gérald Larose et la présidente du syndicat des anciens employés du Manoir, Mme Louiselle Pilote.



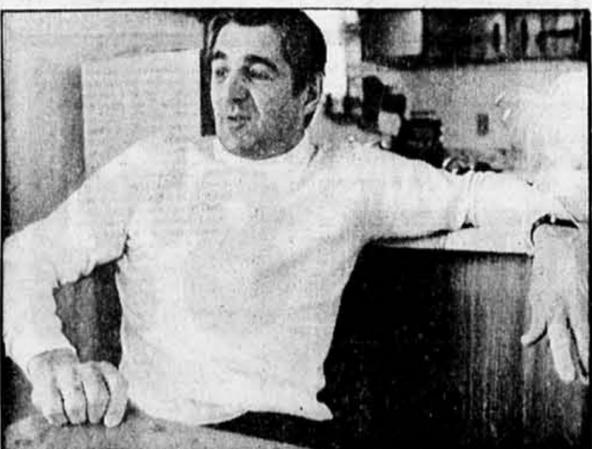
Le porte-parole de la SQ, l'agent Camille Gagnon.



Guy Boisvert, permanent de la CSN.



L'adjoint au directeur du Manoir, Erik Sibe.



Le maire de Pointe-au-Pic, Jean Lavoie.

L'ABSENCE D'ESCOUPE SPÉCIALISÉE À POINTE-AU-PIC La SQ a voulu faire des économies de salaires

■ C'est dans le but d'économiser — en évitant de payer des agents en temps supplémentaire — que la Sûreté du Québec n'a dépêché aucune escouade spécialisée samedi soir à Pointe-au-Pic, au Manoir Richelieu, où se tenait un party de l'Halloween. C'est ce que LA PRESSE a appris hier d'un haut grade de la Sûreté.

ANDRÉ PÉPIN

« Le quartier général de Québec a confié aux agents locaux la mission de surveiller le conflit au Manoir Richelieu. Rien n'indiquait qu'il fallait dépêcher une escouade spéciale », a simplement indiqué un autre porte-parole de la SQ.

La direction des opérations à la Sûreté du Québec a cependant demandé, tôt hier matin, un rapport complet sur les événements. Le directeur adjoint, M. Robert Therrien, aurait exigé qu'on lui rende compte de tous les détails de l'intervention de ses membres. Des informations obtenues par LA PRESSE hier permettent cependant d'affirmer que des agents spéciaux des services de renseignements suivent ce dossier de près depuis quelques jours.

Une quinzaine d'agents du poste local de la SQ étaient donc sur place pour maintenir l'ordre. La plupart de ces policiers sont des amis intimes des anciens employés du Manoir Richelieu.

Anciens employés et policiers auraient échangé des propos virulents. Ils se seraient engueulés de belle façon durant une manifestation qui se tenait non loin de l'hôtel. Policiers et anciens employés, selon certains témoins, auraient consommé de l'alcool, dans les heures qui ont précédé le fameux party de l'Halloween qui se tenait au Manoir Richelieu.

M. Gaston Harvey, 38 ans, est mort en fin de soirée, après une altercation avec des policiers. C'était un ami du policier Pierre Marceau de la Sûreté du Québec, affecté à la surveillance de la manifestation.

M. Harvey, selon ce que LA PRESSE a appris auprès de la direction de la Sûreté du Québec, avait été interrogé, l'été dernier, à la suite du déversement de bleu de méthylène dans les réservoirs d'eau de l'hôtel. Cette histoire aurait fait l'objet d'une vive discussion durant la manifestation. À la suite de l'altercation avec les policiers, M. Harvey a été pris d'un malaise.

Le rapport officiel de la SQ, rédigé par les agents de La Malbaie, indique simplement qu'il a fallu transporter un homme ivre mort à l'hôpital. Les premières constatations de l'hôpital, communiquées à la direction de la SQ, indiquent que la victime ne montrait aucune marque de violence physique. Il serait mort, semble-t-il, des suites d'une asphyxie par déglutition bronchique (il aurait suffoqué après avoir avalé sa vomissure). Le médecin légiste Georges Miler, de Québec, a pratiqué l'autopsie, dans le courant de la nuit. Ce médecin a été dépêché d'urgence sur les lieux, durant la nuit de samedi à dimanche.

Tôt hier matin, le ministère de la Justice a ordonné à la Sûreté municipale de Québec de diriger l'enquête relativement à la mort de M. Harvey. La SQ s'est retirée du dossier.

Plusieurs officiers de la SQ, rapidement informés de l'incident, communiquaient entre eux durant la journée hier pour s'informer des circonstances de ce drame.

Le communiqué officiel, rédigé par le quartier général de la SQ à Québec, indique simplement que l'enquête concernant la mort de M. Harvey a été confiée à la Sûreté municipale de Québec.

SELON GÉRALD LAROSE DE LA CSN Bourassa s'en mêlera

■ POINTE-AU-PIC — Le premier ministre du Québec interviendra dans le conflit du Manoir Richelieu, a assuré hier le président de la CSN, M. Gérald Larose.

GILLES ST-JEAN
envoyé spécial de LA PRESSE

« Ce conflit a été généré par un gouvernement qui a liquidé les droits des travailleurs du Manoir en faisant une transaction immobilière. J'attends que lui-même annonce ce qu'il a l'intention de faire », a toutefois ajouté M. Larose, prier d'en dire davantage sur sa conversation avec le premier ministre.

« Il ne faut pas que cette mort soit inutile : j'ai promis à Jeannine Harvey (NDLR: l'épouse de l'homme décédé) qu'elle ne le serait pas. Même si Pointe-au-Pic est victime d'un déséquilibre

qui s'appelle Malenfant, la responsabilité de la CSN est de faire respecter les droits des travailleurs », a dit M. Larose.

Rappelons que le Manoir Richelieu a été vendu en décembre dernier à M. Raymond Malenfant par le gouvernement du Québec, qui l'avait acquis à la suite d'une faillite il y a plusieurs années.

M. Malenfant, un magnat de l'industrie de l'hôtellerie au Québec, soutient depuis qu'il a acheté un édifice vide, pas ses employés ; c'est le problème juridique majeur du conflit en cours.

La CSN soutient que M. Malenfant aurait dû reprendre à son service les employés, alors que le nouveau patron du Manoir lui, affirme qu'il n'avait pas à engager des gens qui n'étaient à contrat qu'avec l'ex-gestionnaire du palace.

Le problème aurait facilement

pu être évité, croit le permanent syndical Guy Boisvert, si le gouvernement avait inclus dans le contrat de vente une clause garantissant l'embauche des anciens employés.

Au cours de tentatives de rapprochement l'été dernier, le syndicat s'était même dit prêt à renoncer à toutes les clauses de son ancien contrat pourvu que le Manoir reconnaisse aux employés leur ancienneté de service.

Toutefois, à la suite d'actes de vandalisme survenus depuis mais dont le syndicat a toujours vivement démenti la paternité, M. Malenfant a répété en public qu'il n'engagerait jamais des gens qui auraient détérioré sa propriété.

« De plus, nous avons tout le personnel qu'il nous faut, maintenant », a déclaré de son côté le directeur général adjoint du Manoir, Erik Sibe.



C'est costumés pour l'Halloween que les anciens employés du Manoir Richelieu avaient décidé de faire leur manifestation samedi, prenant l'exact contre-pied d'une invitation du Manoir à une soirée d'Halloween «non masquée».



Conscients, hurlant de douleur, deux enfants de Fabreville à Laval ont trouvé la mort dans ce brasier.

Deux enfants meurent dans un incendie à Laval

■ Criant au secours, hurlant leur désespoir, deux enfants de sept et six ans, Claude et Nathalie Lachance, sont morts brûlés vifs, hier durant la nuit, dans la résidence de leurs parents à Laval.

ANDRÉ PÉPIN

Ce drame s'est produit au 1065 de la 43^e avenue, à Fabreville. Un feu de cheminée serait à l'origine du sinistre. Un ami de la famille qui dormait au sous-sol et les parents des jeunes victimes ont vainement tenté d'intervenir. Le feu faisait rage dans la chambre des enfants, un feu ardent, impenétrable.

L'incendie a éclaté vers 1h15 dans la nuit. Claude Drolet, 19 ans, installé au sous-sol, avait plus tôt allumé un feu de foyer qui, trop alimenté, aurait provoqué l'éclatement de la cheminée qui traversait la chambre des enfants, ont expliqué les responsables du service des incendies, dépêchés sur les lieux.

M. Drolet aurait rapidement grimpé l'escalier du sous-sol pour alerter les parents des enfants, M. et Mme Marcel La-

chance. Déjà, les enfants criaient, incapables de se libérer. Il était impossible de pénétrer dans la chambre en flammes, ont expliqué les survivants aux enquêteurs.

Les parents des victimes, de même que M. Drolet, ont tenté d'éteindre l'incendie, avant d'alerter la police. Il était trop tard. À l'arrivée des sapeurs, la vieille résidence des Lachance n'était qu'un brasier. Durant plusieurs minutes, avant de s'évanouir, les deux petites victimes criaient, ce qui indique qu'ils étaient conscients du drame qu'ils vivaient.

Plusieurs matériaux inflammables se trouvaient à l'intérieur de la maison en rénovation, ont constaté policiers et pompiers. Il y a quelques jours, selon les premières constatations des enquêteurs lavallois, les avertisseurs d'incendie avaient été débranchés dans cette maison pour permettre la rénovation des plafonds.

Ce n'est qu'après la fin de l'incendie, après l'écroulement de la structure, que les sauveteurs ont pu récupérer les corps, sous le regard horrifié des parents.

Résultats

Tirage du 86-10-25

1	3	16	41	42	46	no complémentaire	31
GAGNANTS							LOTS
Prochain tirage:	6 6	2	2 190	829,50\$			
mercredi 29 oct. 1986	5 6 +	2	494	684,70\$			
Gros lot (approx.):	5 6	218	3 470,50\$				
1 500 000,00\$	4 6	13 591	107,00\$				
	3 6	278 297	10,00\$				
Ventes totales:							19 117 312,00\$

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
1 518 697	1 000 000 \$	2426 589	1 000 000 \$
518 697	100 000 \$	426 589	100 000 \$
18 697	5 000 \$	26 589	5 000 \$
8 697	250 \$	6 589	250 \$
697	50 \$	589	50 \$
Tirage du 86-10-26	97 10 \$	89	10 \$

Super Loto

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs.
Diffusion des tirages: 20 h 27 à Radio-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



DE RABAIS SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL

Présentez-vous à l'un de nos centres avec ce coupon et profitez d'un rabais de 50,00 \$ sur l'investissement initial à l'un ou plusieurs de nos programmes:

- VO, MAX
- Système Nautilus
- MAXI AEROBIE
- MAXITAN
- Racquetball
- Squash

Un léger versement mensuel (19,95 \$) ajouté à votre investissement initial vous donne accès à un premier programme.

Faites vite! - l'offre se termine le 11 novembre 1986.
*Selon disponibilité et centres.

exclusivement chez

Nautilus Plus INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

MONTRÉAL
ANJOU
7777, boul. Métropolitain Est
353-7860
BROSSARD
1870, rue Panama
465-6113
CENTRE-VILLE
1226, rue Ste-Catherine Ouest
866-1953

CÔTE ST-LUC
Claydon's Club
6585, Chemin Mackie
489-7543
ILE DES SOEURS
300, Chemin du Golf
765-9620
LASALLE
1050, boul. Shevchenko
366-0711

LAVAL
Centre sportif Carrefour Laval
3895, Autoroute Laval
681-6455
LAVAL
Club de Tennis Val des Arbres
1555, boul. St-Martin Est
668-2686
LONGUEUIL
Club de Tennis Interieur de Longueuil
1550, boul. Gure Porter Ouest
674-6264

PLACE VICTORIA
Tour de la Bourse de Montréal
Niveau du métro
871-9544
POINTE-CLAIRE
Mirabel Racquet Club
355, boul. Brunswick
694-4748
REPERTIGNY
Club de Tennis de Lanaudière
740, rue Pontbrand
582-0961

ST-LAURENT
Cote de Liesse Racquet Club
8305, Chemin Côte de Liesse
739-2289
ST-LAURENT
Club de Tennis St-Laurent
1690, boul. Jules-Poltras
337-9456
VILLE MONT-ROYAL
Centre d'achats Rockland
Niveau des restaurants
341-1553

QUÉBEC
PARC SAMUEL HOLLAND
3, Parc Samuel Holland
527-2577
CLUB DE TENNIS AVANTAGE
1080 Boulevard
622-5005
CLUB LEROUXNEUF
4500, boul. Des Gradiens
628-7524

50\$

C · O · U · P · O · N

Ce coupon vous donne droit à une réduction de 50 \$ sur le montant de l'investissement initial pour un abonnement annuel. Il est non négociable et ne sera honoré que par Nautilus Plus Inc. Un seul coupon par abonnement et il ne peut être jumelé à d'autres offres semblables.
En vigueur du 20 octobre au 11 novembre 1986.

C · O · U · P · O · N

50\$

RHUMES ET GRIPPES VIRALES



Voici le Rhinotherm®, l'inhalateur hyperthermique qui soulage les rhumes et les rhinites virales. Aucune substance médicamenteuse.

Pour une démonstration sans obligation aucune

Régent ST-Pierre
4338, ST-DENIS, MTL
849-2407 ou 288-1984
EXT. SANS FRAIS: 1-800-361-5146

Des "★" de beaux 87!

En vedette: Shadow/Sundance, Dodge Dakota et Aries K/Reliant K 87, édition canadienne. Voyez aussi les autres nouveautés.

Un "★" de bon gars!

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DU GRAND MONTRÉAL.

Montréal ne forcera pas les annexions

« Les logements neufs sont extrêmement chers à Montréal, et il faut aller en banlieue pour trouver des prix plus mo-

FRANÇOIS BERGER

destes », constate M. Anh Trinh, principal économiste de la Société canadienne d'hypothèques et de logement au Québec.

« Aller en banlieue », voilà le mot d'ordre. Des centaines de milliers de Montréalais l'ont suivi depuis plusieurs années. De telle sorte que la saignée que subit la ville de Montréal, comme toutes les autres grandes villes d'ailleurs, a ramené la population de la métropole sous le million d'habitants. Selon le Bureau de la statistique du Québec,

la ville de Montréal compte, en 1986, 989 800 habitants. La population montréalaise avait baissé sous le million d'habitants en 1981 (la ville avait atteint ce chiffre en 1963), mais l'annexion de Pointe-aux-Trembles, en 1982, avait ramené le chiffre magique.

Montréal est une ville faite d'annexions, qui ont constitué le pattern historique de croissance de la municipalité.

Les deux principaux candidats à la mairie de Montréal en sont conscients. Mais personne ne veut partir en campagne pour faire de nouvelles annexions (on se rappelle la tentative avortée d'annexer la ville de Verdun, l'an dernier).

Pour M. Jean Doré, candidat du RCM, il n'est pas question d'initier des démarches pour annexer des villes limitrophes à Montréal. « On doit d'abord faire le ménage chez soi », dit-il en parlant de rendre la ville plus attrayante en y augmentant la qualité de vie. M. Doré n'est cependant pas fermé à des projets d'annexion qui seraient soumis par les villes concernées, de leur propre gré.

Même son de cloche de la part de M. Claude Dupras, candidat du Parti civique: les bras ouverts à qui est intéressé à joindre la fa-

mille montréalaise, mais pas de visées annexionnistes de sa part. M. Dupras a promis, s'il est élu le 9 novembre, de convoquer un sommet sur la dénatalité et le vieillissement de la population de Montréal, afin de mieux cerner les éléments moteurs de la diminution de la population de la ville.

Dans les milieux municipaux, on cite actuellement les noms de Montréal-Est (4 300 habitants), Anjou (38 000 habitants) et Verdun (62 000 habitants) comme éventuelles candidates à la citoyenneté montréalaise.

Si les candidats à la mairie ne favorisent pas les annexions « forcées », ils comptent sur d'autres stratégies pour garder l'actuel niveau de la population de Montréal. C'est ainsi qu'on parle d'accession à la propriété. L'opération 20 000 logements, dont la majeure partie des unités sont destinées à la propriété, fait partie de ces stratégies. On veut aussi impliquer le secteur privé, qui possède une grande partie des terrains encore vacants à Montréal.

Mais Montréal voit maintenant émerger une nouvelle concurrence dans l'attrait de la population par le biais de l'accession à la propriété.



Poussières de la campagne (5)

La semaine dernière a été marquée par la tenue des deux plus grandes assemblées publiques de la présente campagne électorale montréalaise. Le RCM et le Parti civique ont démontré qu'ils pouvaient, chacun de leur côté, attirer des foules imposantes.

C'est cependant durant le week-end que sont survenus les deux événements les plus importants : un sondage de la maison Sorécom publié samedi par le quotidien *The Gazette* et le face-à-face Doré-Dupras diffusé en direct hier soir par Télé-Métropole et le réseau CTV (canal 12).

C'est le sixième sondage consécutif qui démontre la forte avance du RCM. Jean Doré et son parti obtiennent plus de deux fois l'appui accordé à Claude Dupras et au Parti civique : 73 à 26 p. cent pour les chefs et 69 à 30 p. cent pour les partis.

C'est le genre d'avance que les experts en sondage qualifient d'insurmontable, surtout à une quinzaine de jours du scrutin. Le retard du Parti civique est tel qu'on commence à évoquer la possibilité de sa disparition le 9 novembre.

Ce coup de balai draconien ne serait pas nouveau. Les Québécois et les Montréalais ont en effet l'habitude du tout ou rien. Quand ils décident de changer, ils le font de façon radicale. Ce fut le cas notamment de Robert Bourassa, élu avec 102 députés en 1973, chassé de façon décisive en 1976 et réélu avec 98 députés en 1985.

L'historien Jacques Lacoursière m'invitait cette semaine à revoir comment Jean Drapeau avait succédé à Camillien Houde dans le cœur des Montréalais, afin de comprendre comment l'histoire se répète cette fois-ci avec Jean Doré. « Il semble que ce n'est pas d'un maire dont nous ayons besoin mais d'un Monsieur Montréal », ajoutait-il.

Les méchants journalistes

Le journaliste Jean-Claude Leclerc du quotidien *Le Devoir* évoquait un peu la même réalité, hier, en disant que les médias d'information manquent le principal événement de la présente campagne électorale.

Selon lui, le maire Drapeau a déjà dit que « les Canadiens-français cherchent un roi ». C'est exactement ce qui est en train de se produire à Montréal où Jean Doré s'apprête à succéder à Jean Drapeau comme monarque de la métropole québécoise, selon M. Leclerc.

Avec une soixantaine de ses collègues journalistes, l'éditorialiste participait, hier matin, à un brunch-colloque, organisé par le Centre pour le journalisme d'enquête, tenu au restaurant *Chez la mère Tucker* du boulevard Dorchester et animé par le journaliste Marc Laurendeau.

C'est plutôt rare que les journalistes s'adonnent à l'auto-critique. Comme les médecins, les policiers et plusieurs autres corps de métier, la gent journalistique a plutôt tendance à pratiquer le « corporatisme blinde », imperméable à toute critique.

La rencontre d'hier avait d'autant plus d'importance que les tenors du Parti civique ne cessent de s'en prendre aux journalistes depuis quelques semaines, les accusant de parti-pris en faveur du RCM.

Encore hier, la représentante du RCM, Mme Marielle Séguin, s'est dit satisfaite du travail des journalistes, tandis que son vis-à-vis du Parti civique, René Avon, affirmait que son parti était mal couvert par les médias d'information.

Je laisse de côté certaines accusations dénuées de tout fondement, telle la conspiration du silence appréhendée par Yvon Lamarre, pour examiner de plus près les trois principales critiques de MM. Claude Dupras et René Avon.

M. Dupras nous reproche de nous fier aux sondages qui annoncent sa défaite à peu près certaine. Il faut lui répondre que les sondages, y compris ceux de son parti, existent de toute façon et ont fait leur preuve. Il vaut donc mieux en informer le public, à la condition que ce soit bien fait comme ce fut le cas cette année.

M. Dupras nous reproche de toujours vouloir retourner dans le passé alors qu'il parle, lui, d'avenir. Il estime n'avoir aucun compte à rendre pour les vingt-cinq années d'administration du maire Drapeau. C'est comme s'il avait fondé un nouveau parti. La réalité est cependant tout autre : M. Dupras est chef du Parti civique qui représente l'administration sortante de Montréal. Si une élection est faite pour le choix d'un gouvernement, elle doit aussi permettre de porter un jugement sur le mandat qui s'achève. M. Dupras se comporte ici comme un héritier qui accepterait les biens mais refuserait les dettes du donateur.

M. Dupras nous reproche de ne pas être aussi sévère avec Jean Doré et le RCM qu'avec lui et le Parti civique. Il a probablement raison, en partie du moins, dans ce troisième reproche. Même ici, il faut toutefois ajouter une circonstance atténuante. Les journalistes n'ont en effet pas oublié que depuis 25 ans, Jean Drapeau multiplie les serrures et les interdictions pour fermer l'hôtel de ville aux médias d'information. M. Dupras est ici, comme dans toute sa campagne, victime de l'héritage du Parti civique.

(Le quatrième membre du panel, la professeure et chercheuse Sheila McLeod Arnopoulos, a soutenu, hier, que les journalistes ne vont pas assez sur le terrain, ne rencontrent pas assez les citoyens. C'est un reproche entièrement fondé sur lequel il faudra revenir.)

Le débat n'a rien changé

Lesage-Johnson, Kennedy-Nixon, Giscard-Mitterrand, Broadbent-Mulroney-Turner... les débats entre les chefs ont souvent eu une influence déterminante sur le cours des campagnes électorales.

Ce ne fut certes pas le cas hier soir. Personne n'a perdu la face. Il serait donc surprenant que ce débat ait entraîné un changement significatif dans les intentions de vote des électeurs montréalais.

Claude Dupras a fourni une performance étonnante pour un nouveau venu sur la scène municipale. Traitant de loin dans les sondages, M. Dupras devait cependant faire mieux qu'un match nul. Il devait forcer son adversaire à commettre des erreurs, « le faire mal paraître » comme diraient mes collègues des sports.

Il n'a pas réussi cet exploit. Tout d'abord parce que Jean Doré connaît mieux les dossiers municipaux et qu'il est plus à l'aise devant une caméra de télévision. Se sachant en avance, M. Doré s'est contenté de présenter avec dignité et respectabilité les principaux thèmes mis de l'avant par le RCM depuis 1982. Il s'est comporté comme s'il était déjà maire de Montréal.

M. Dupras avait un autre obstacle à surmonter. Les projets et les solutions qu'il met de l'avant ressemblent de plus en plus à ceux du RCM.

On ne compte plus les sujets sur lesquels MM. Dupras et Doré proposent finalement à peu près la même chose pour l'après-Drapeau : plan d'aménagement pour le centre-ville, opposition à la levée du moratoire sur la conversion en condominiums des logements locatifs, augmentation du budget du Conseil des arts de la CUM, baisse des taxes pour les propriétés résidentielles, ouverture de l'hôtel de ville à la consultation, programme d'encouragement à l'embauche de femmes et de membres des groupes ethniques, règlement du conflit avec les cols bleus...

La grande différence n'est plus entre le RCM et le Parti civique mais bien entre l'ancien Parti civique de Jean Drapeau et le nouveau Parti civique de Claude Dupras.

Après deux mois de campagne électorale, le face-à-face entre les deux chefs vient de démontrer, encore une fois, que Montréal ne sera plus la même après le 9 novembre. La vieille structure craque de partout et l'heure est au changement, peu importe la nouvelle administration municipale.

Il faut enfin souligner le niveau relevé du débat télévisé et remercier les organisateurs de cet échange. Le mérite revient en premier lieu à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui a pris, sur elle, d'organiser le face-à-face. On voulait ainsi éviter la mésaventure de l'automne dernier alors que les tergiversations partisans, d'abord des péquistes et ensuite des libéraux, ont empêché la tenue d'un tel débat.

PRIX d'excellence 86

1

LE SEUL

concessionnaire MAZDA de toute l'île de Montréal à s'être mérité pour une 3e année consécutive la plaque méritoire du Cercle d'excellence Mazda.

2

L'EXCELLENCE DES PRIX

c'est de vous offrir les prix les plus avantageux dans le domaine avec en plus, disponible, une GARANTIE COMPLETE de 5 ans ou 100 000 km incluant pièces et main-d'oeuvre.

3

L'EXCELLENCE DE NOTRE OFFRE

50% DE RABAIS *

sur la meilleure protection antirouille au monde BILSTEIN

- Tellement efficace qu'ELLE EST GARANTIE À VIE
- Remplacement des pièces si nécessaire
- Transférable

* à l'achat de tout véhicule neuf

4

Venez essayer la toute nouvelle Mazda 323 familiale 1987



mazda



LE DOMAINE de l'auto

MEMBRE DU CERCLE DE L'EXCELLENCE MAZDA 84 - 85 - 86

12210, rue SHERBROOKE est POINTE-AUX-TREMBLES 645-1694 354-5402

Vente-Service-Pièces Carrosserie-Location

TANT QU'IL EN RESTE!

Voitures neuves Dodge ou Chrysler ou camions Dodge 1986 avec taux de financement aussi bas que

3,9%*

*Acheteurs qualifiés, période de 24 mois, offre valable pour livraisons effectuées avant le 31 décembre 1986



JEAN-TALON
DODGE CHRYSLER

4070, Jean-Talon Ouest, angle de la Savane

737-1441

L'ANEQ pourrait mettre fin rapidement à la grève

■ L'Association nationale des étudiants du Québec pourrait recommander aux associations étudiantes de mettre fin à la grève générale illimitée, si les rencontres prévues cette semaine avec le ministre de l'Éducation concernant le régime des prêts et bourses s'avèrent satisfaisantes.

SUZANNE DANSIREAU
de la Presse Canadienne

C'est ce qu'a indiqué le secrétaire général de l'ANEQ Jean-Pierre Paquet, au terme d'une rencontre avec le ministre Claude Ryan qui a duré plus de quatre heures, hier à Montréal.

« Nous pourrions recommander un arrêt de la grève si nous constatons une volonté politique de la part du gouvernement d'améliorer le régime des prêts

et bourses », a fait savoir M. Paquet.

Les dirigeants de l'ANEQ ont fait savoir que la rencontre d'hier avec le ministre a donné lieu à des progrès, mais que tout n'était pas réglé.

Le ministre les a assurés, comme on le sait, que les frais de scolarité dans les universités resteraient gelés à leur niveau actuel jusqu'en 1989 et que la gratuité scolaire dans les CEGEP était maintenue.

Mais les étudiants veulent également négocier le régime gouvernemental des Prêts et Bourses pour le rendre plus accessible et plus généreux.

Ils attendent donc que Québec fasse preuve de « bonne volon-

té » de ce côté avant de recommander à leurs assemblées locales de mettre fin à la grève.

Hier, le ministre Ryan leur a promis de mettre sur pied un comité consultatif permanent formé d'étudiants et chargé d'étudier la question des prêts et bourses.

Le ministre a également accepté de tenir des rencontres avec l'ANEQ sur cette question, mais il a posé comme condition préalable l'arrêt de la grève.

De leur côté, les étudiants ont demandé qu'au moins une de ces rencontres ait lieu avant un arrêt de la grève, histoire de savoir si le gouvernement est attentif aux revendications étudiantes sur cette question.

L'INCENDIE À LA PISCINE OLYMPIQUE

Les dégâts sont moins importants que prévus

■ Les dommages causés samedi au toit de la piscine du Parc Olympique sont moins importants qu'on aurait d'abord pu le croire.

RAYMOND GERVAIS

Néanmoins, le remplacement des lanternaux du toit coûtera près d'un demi-million de dollars et ne sera vraisemblablement pas effectué avant le printemps prochain. Entre-temps, la firme Lavalin procédera temporairement à la réparation des lanternaux afin de permettre la réouverture des piscines.

Vu de l'extérieur, on ne voit pratiquement rien de l'incendie, si ce n'est la carcasse des puits de lumière incendiés et le béton noirci.

Les dommages ont en effet été limités aux lanternaux situés sur le toit de l'édifice de béton du côté est. Des matériaux brûlés sont par la suite tombés à l'intérieur, mais le feu ne s'est pas propagé. La fumée qui se dégageait des flammes a noirci une partie intérieure du bâtiment ainsi que l'arête de ciment sur le toit de la piscine, ce qui nécessitera un bon nettoyage à ces endroits.

C'est une étincelle provenant de la soudure à haute tension qu'utilisent les ouvriers sur le chantier de construction du toit du Stade qui est à l'origine du sinistre. D'après M. Pierre Durand, de la RIO, les lanternaux sont faits en acrylique, donc inflammables et une étincelle provenant de la soudure a réussi à enflammer l'un d'eux.

La Commission de la sécurité et de santé au travail a ordonné samedi soir la fermeture temporaire du chantier de construction, mais la RIO affirme que cette fermeture n'a rien à voir avec l'incendie. « Les inspecteurs ont découvert vendredi une anomalie avec un échafaudage et ont exigé que des corrections soient immédiatement apportées », a précisé hier soir LA PRESSE M. Durand. Les inspecteurs devaient visiter à nouveau le chantier hier soir et la RIO s'attendait à ce que les travaux reprennent vers minuit.

La RIO a affirmé hier soir que les contribuables n'auront pas un sou à déboursier pour les réparations à la toiture de la piscine puisque la firme Lavalin est responsable des dommages.

GBS
GENERAL BEARING SERVICE

SKF
TOUTES GRANDES ROULEMENTS à billes et à rouleaux

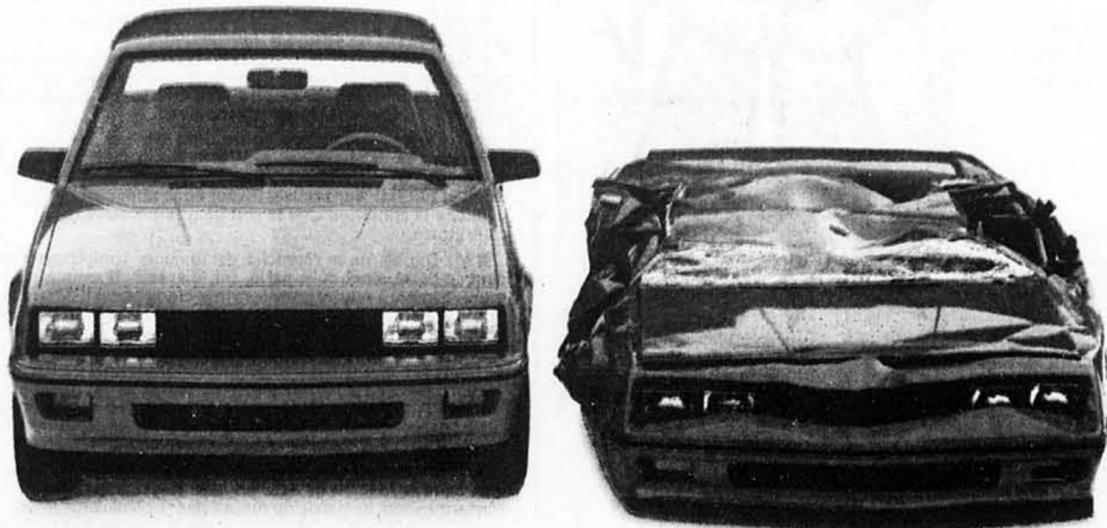
2517, Hdg. (Stn. Hochelaga)
120, rue Notre-Dame ouest
6925, rue Jarry est
1022, boul. des Laurentides
810, boul. Saint-Ely (Long)
1204, boul. Sainte-Kroix
Stn. Laurent
(Stn. Saint-Philippe)

OUVERT le samedi avant-midi
937-7423

Obtenez un prompt SOULAGEMENT de VOTRE ARTHRITE

Vous constaterez le soulagement si désiré grâce aux cachets T-R-C de Templeton. Soyez parmi les milliers de Canadiens qui en sont convaincus. Obtenez une sensation de bien-être. Achetez dès aujourd'hui les cachets T-R-C de Templeton chez votre pharmacie ou au comptoir des médicaments. N'acceptez pas de substitutions.

T-R-C DE TEMPLETON



L'auto à gauche vaut 30% de moins que l'autre à droite.

L'auto à gauche, sans égratignure aucune, a subi une dépréciation d'environ 30% en moins d'un an.

L'auto à droite est considérée comme une perte totale par la compagnie d'assurances. Pourtant, elle vaut presque le montant original qui a été déboursé par son acheteur.

C'est tout simplement parce que son propriétaire bénéficie de l'option Pare-Choc Royal.

Un exemple : si votre auto neuve de \$12,000 devient une perte totale à la suite d'une collision ou d'un incendie, au cours des 12 mois qui suivent l'achat, votre compagnie d'assurances pourrait seulement vous accorder le montant de la valeur dépréciée (\$8,400) et non pas la somme que vous avez payé à l'origine. Nous créditerons votre emprunt de la différence (\$3,600) ou du solde restant, au jour de la perte. Le plus petit montant prévaudra, selon le cas.

L'option Pare-Choc* coûte normalement \$25 pour une année complète. En ce moment, nous vous l'offrons gratuitement. Vous pouvez vous en prévaloir en choisissant un Prêt-Rachat Royal* ou un prêt ordinaire.

Si vous avez déjà obtenu un prêt ailleurs, vous pouvez le transférer chez nous et y ajouter l'option Pare-Choc Royal pour le restant de la première année. Renseignez-vous dès aujourd'hui... ça vaut vraiment la peine.

L'option Pare-Choc Royal s'applique aux autos et camions légers destinés à l'usage personnel.
© La Banque Royale du Canada, 1986.
Tous droits réservés. * Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

ECOLE D'INFORMATIQUE MARSAN 1600, Berr (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Metro Berr-de-Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois, jour)
PROGRAMMEUR (12 mois, soir)
RPG II, DBASE III, LOTUS 1-2-3 (110 heures chacun)

NIVEAU COLLÉGIAL
PRÊTS DU GOUVERNEMENT
Prochaine session : 10 NOVEMBRE

Prospectus gratuit : 842-8643

MAIGRIR

Weight Watchers

SPÉCIAL D'AUTOMNE

RABAIS RABAIS RABAIS RABAIS
1^{re} réunion et inscription

Seulement **15\$**

Un cadeau d'une valeur de \$13,95
Si vous vous joignez aux Weight Watchers maintenant et participez à 12 réunions hebdomadaires consécutives, vous recevrez

LE NOUVEAU LIVRE DE RECETTES
« Le plan d'attaque Plus »
GRATUIT

Le plan d'attaque Plus, le programme d'amincissement le plus efficace de l'histoire des Weight Watchers, est encore plus simple à suivre.



NOUVEAU PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS SUPER ÉCONOMIQUE

Joignez-vous aux Weight Watchers et économisez jusqu'à \$32,95 grâce au programme super économique de 12 semaines Weight Watchers. Plus vite vous vous joindrez à nous, plus vous économiserez!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 32,95\$

VALEUR TOTALE 112,95\$	NOUVEAU MEMBRE OFFRE SPÉCIALE 80\$	ÉCONOMIE 32,95\$
-----------------------------------	------------------------------------	------------------

VALEUR TOTALE 97,95\$	MEMBRE ORDINAIRE OFFRE SPÉCIALE 70\$	ÉCONOMIE 27,95\$
----------------------------------	--------------------------------------	------------------

PAIEMENT COMPTANT OU PAR MANDAT-POSTE

LES MEMBRES DU PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS RECEVRONT LE LIVRE DE RECETTES WEIGHT WATCHERS IMMÉDIATEMENT
Offre valable dans la province de Québec seulement - Offre limitée.

Le plan d'attaque Plus™

LE PROGRAMME D'AMINCISSSEMENT WEIGHT WATCHERS

NOUVELLES ADRESSES	Fabreville 3150, boul. Dagenais Mercredi, 19 h	Laprairie Église Christ-Roi Rue Lavoie Lundi, 19 h
--------------------	--	---

POUR MONTRÉAL
727-3788

- Aucun contrat
- Frais d'inscription \$15
- Classe hebdomadaire \$7
- Total 1^{re} classe \$22

Weight Watchers International Inc. 1984, propriétaire des marques de commerce Weight Watchers et Quick Start.

Charles Lemoyne: un déficit épongé sur le dos des patients

Après les médecins, c'est maintenant au tour des syndicats de l'hôpital Charles-Lemoyne, situé sur la Rive-Sud de Montréal, de dénoncer la direction de l'hôpital qui désire à tout prix éponger son déficit budgétaire et cela, aux dires des employés, sur le dos des patients.

Selon le syndicat des employés, affilié à la CSN, le ministère des Affaires sociales ainsi que le Conseil d'administration de l'institution ont refusé les deux plans de redressement proposés par la direction de l'hôpital pour éliminer son déficit de \$1,2 million. D'après les syndicats, certaines coupures prévues

dans les deux plans de redressement sont quand même appliquées par la direction du centre hospitalier.

Gérard Bérubé, porte-parole du syndicat, a précisé que les portions de nourriture destinées aux personnes âgées sont moins généreuses qu'auparavant et que des chiffons remplacent les débarbouillettes et les serviettes pour l'hygiène et le bain des patients, lorsque la limite quotidienne de lingerie a été utilisée. M. Bérubé a notamment donné l'exemple de la portion de pommes de terre qui a diminué au cours des derniers jours dans l'assiette de certains patients.



SUR LA RIVE-SUD

Pierre Bellemare

«Bouclez-la!»

Malgré la campagne de sensibilisation au port de la ceinture de sécurité menée par l'ensemble des corps policiers sur toute l'étendue de la Montérégie (de Sorel à Valleyfield) ces dernières semaines, environ le tiers des automobilistes refusent toujours de la... boucler. Même si la loi prévoit des amendes de \$25 à \$50, ces irréductibles s'entêtent à défier la surveillance policière.

Selon les chiffres obtenus auprès du comité régional de la sécurité routière des départements de santé communautaire de la Montérégie — qui a lancé cette campagne close le week-end dernier — quelque 65 000 automobilistes avaient été interceptés entre la fin septembre et le 15 octobre. On a observé que le taux des automobilistes portant la ceinture a grimpé à 62 p. cent, ce qui est loin de l'objectif de la campagne fixé à 80 p. cent.

A Sainte-Julie, indiquent les statistiques, les conducteurs portant la ceinture sont passés de 70 à 74 p. cent, devant ainsi le pion aux automobilistes interceptés à Delson, où le pourcentage de ceux qui s'attachent à curieusement baissé depuis le début de la campagne de sensibilisation. Il est passé de 75 à 73 p. cent, tandis qu'à Saint-Bruno, la moyenne est stable à 56 p. cent. Pour l'ensemble du territoire, on remarque un accroissement de conducteurs fideles à la ceinture. Pour ceux qui l'ignorent encore, la loi s'applique aussi aux passagers. Des statistiques complètes seront disponibles dans peu de temps au comité régional de la sécurité routière, qui fera une analyse exhaustive de cette campagne de sensibilisation unique en Amérique du Nord.

Le SMAQ, demain, à Saint-Hyacinthe

Au-delà de 2000 entreprises participeront, à compter de demain jusqu'à jeudi, au 7^e Salon de la sous-traitance, que la Société pour le progrès de la Montérégie (SPM) tient, cette année, à l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe. Le président de la SPM, Jean Cantin, a fait savoir que la formule de ce Salon, maintenant connu sous le nom de «Supermarché de l'approvisionnement du Québec» (SMAQ), a été profondément modifiée pour permettre aux entreprises sous-traitantes de se familiariser avec les produits actuellement importés par les grands donneurs acheteurs comme Air Canada, Pratt and Whitney, Bombardier, Bell Helicopter, Hydro-Québec.

L'objectif, bien sûr, est de réduire ces importations au bénéfice des sous-traitants locaux, qui seraient en mesure de livrer eux-mêmes la marchandise désirée par les géants de l'entreprise. Une soixantaine d'entre eux s'associeront d'ailleurs aux Services d'approvisionnement des gouvernements fédéral et québécois, ainsi qu'à la Défense nationale, pour faire connaître leurs besoins à travers les 85 kiosques du SMAQ. M. Cantin note également que des représentants de la Chambre de Toulouse seront présents jusqu'à la fin de cet événement, placé sous la présidence d'honneur de Jean-Paul Gourdeau, président et chef de la direction du groupe SNC.

Un investissement de \$12 millions

Cinquante nouveaux magasins et boutiques se joindront, l'an prochain, à la «grande famille commerciale» déjà existante de Place Longueuil, en raison d'un investissement de \$12 millions qui créera environ 250 emplois additionnels. Serge Duguay, directeur senior des centres commerciaux de la Corporation Campeau, et Jean-Paul Auclair, co-propriétaire de Place Longueuil — il contrôle également la majorité des hebdomadaires régionaux de la Rive-Sud — prévoient le début des travaux d'agrandissement pour le début de l'année.

Au terme des travaux, à l'automne 1987, le centre commercial Place Longueuil, situé non loin du métro, à l'ombre du pont Jacques-Cartier, regroupera alors plus de 160 boutiques et magasins. On se souvient que cette «place» a déjà été victime d'un incendie, il y a quelques années, et qu'on a dû la reconstruire au complet.

En plus de créer 250 emplois, ce nouvel investissement procurera à l'administration municipale de Longueuil des revenus de \$300 000 par année sous forme de taxes. Avant même d'inaugurer le chantier, les promoteurs envisagent déjà une nouvelle phase, qui amènerait un grand magasin à rayons à s'installer à Place Longueuil, ainsi qu'un autre important bloc de magasins et boutiques.

Par ailleurs, le centre commercial Place Desormeaux, du chemin de Chambly à Longueuil, a organisé une foule d'activités pour célébrer sa grande reouverture, mercredi. Le maire Jacques Finet s'y rendra pour procéder à la traditionnelle coupe du ruban, pendant que les 70 marchands tâcheront d'attirer la clientèle, y compris les tout-petits, par divers événements qui dureront jusqu'à samedi. Les travaux de rénovation, entrepris le printemps passé, ont notamment permis de récupérer l'espace de l'ancien Bonimart, ou ont été aménagées quinze nouvelles boutiques.

De Sainte-Julie en République dominicaine

Une entreprise de Sainte-Julie, «Les Cuisines contemporaines Inc.», dont le président est l'ancien maire de l'endroit, Normand Larin, commencera demain à faire parvenir des modules de cuisine, qui seront intégrés à deux nouveaux développements immobiliers actuellement en voie de construction, en République dominicaine. Pour les deux prochaines années, on expédiera ainsi 900 unités complètes de cuisine, ce qui représente une valeur globale supérieure à \$1 million.

Ca ne s'arrêtera pas là, puisque les Cuisines contemporaines ont déjà d'autres commandes en provenance d'Antigua, île voisine de la Guadeloupe, vers où on acheminera une première cargaison de douze unités, le 9 novembre prochain. M. Larin, qui revient cette semaine d'un voyage d'affaires en République dominicaine, est d'avis que l'ouverture de ce nouveau marché vers les îles offre une perspective des plus intéressantes. Principales caractéristiques des modules fabriqués à Sainte-Julie: ils peuvent être assemblés facilement par la main-d'oeuvre étrangère et leur transport nécessite dix fois moins d'espace que les produits des concurrents, selon M. Larin.

Saint-Lambert: deux candidats indépendants

Dans la liste de candidats qui se font la lutte à Saint-Lambert — les contribuables sont conviés aux urnes dimanche comme le sont d'ailleurs les citoyens de plusieurs autres municipalités du Québec — il faudrait ajouter les noms de Betty Fortune et Jacques Boisvert.

Ces candidats indépendants ne sont reliés ni à l'équipe de Thomas Eric Sharp, ni à celle de Michele Verreault Lortie. Ainsi, dans le district numéro six, Mme Fortune sera opposée à Paul Parisi (Sharp) et à Doreen Landry Jean (Lortie). Dans le district numéro quatre, M. Boisvert se mesurera à Diane Ryan (Sharp) et à Jean-Paul Robitaille (Lortie).

L'Hallowe'en s'en vient

Les étudiants du projet «Horizons nouveaux», de la polyvalente Mgr A. M.-Parent de Saint-Hubert, espèrent recevoir beaucoup de monde, samedi, à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où se tiendra une super danse d'Hallowe'en. Pourquoi tiennent-ils donc à la présence de tant de participants? Parce que les profits de la soirée serviront à réaliser un projet de voyage en Europe, à l'intention des étudiants de Secondaire 4, le printemps prochain. Le coût des billets est de \$5 l'unité et pour plus d'informations, communiquez avec Daniel Boulayau 676-0261 (poste 406).

Avis aux musiciens amateurs

Les musiciens amateurs et semi-professionnels ont jusqu'au 31 décembre pour composer un jingle (une ritournelle publicitaire) qui identifiera la future radio communautaire FM de la Rive-Sud. Pour en savoir davantage, contactez Pierre Gagnon ou Pierre Legault au 674-7721.

Les responsables de la radio communautaire, dont le journaliste Maurice Giroux, tiennent d'ailleurs un party d'Hallowe'en, vendredi à 20h, à l'église Saint-Pierre-Apôtre de la rue Gentilly, à Longueuil. Ils attendent aussi avec fébrilité les audiences publiques du Conseil de la radio-télédiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le 24 novembre.

Entre-temps, cette radio communautaire, qui prépare son entrée en ondes pour l'automne 1987, poursuit son blitz de recrutement, dont l'objectif est de recruter 500 membres. Si l'objectif est atteint, on devrait être assuré d'obtenir un permis auprès du CRTC, au lendemain des audiences de novembre.

CEGEP ANDRÉ LAURENDEAU

Cours de 15 hres — 95⁰⁰⁰
 — LOTUS 1-2-3 — GRAPHISME ORDINATEUR
 — DBASE III — INITIATION MICRO-ORDINATEUR
 Début: novembre 1986
364-3320 poste 111



Une réalité qui nous touche

ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT

Aux personnes désireuses de connaître les multiples dimensions de l'environnement ou qui veulent acquérir la formation nécessaire à leur pratique et à leur engagement social.

La Faculté de l'éducation permanente offre le CERTIFICAT EN ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT qui comporte les quatre axes suivants:

- AMÉNAGEMENT
- ÉCOLOGIE
- SANTÉ
- ÉCOLOGIE HUMAINE

Aux personnes qui souhaitent une formation plus courte, la Faculté propose un microprogramme de quatorze crédits en ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Demandez les dépliants, l'annuaire.

Date limite d'admission: 1er novembre

Renseignements: 3535, chemin Queen Mary
 Tél.: 343-6090



Université de Montréal
 Faculté de l'éducation permanente

CUISINES 86

45% DE MOINS

que notre liste de prix suggère sur nos cuisines en mélamine.

SPÉCIAL D'AUTOMNE

AUSSI DISPONIBLES

- salles de bains
- salles de jeux
- rajouts
- TOUT GENRE DE RÉNOVATION

PRÊT BANCAIRE DISPONIBLE POUR RÉNOVATION

RÉNOVATION L'ACADIE

9725, boul. L'ACADIE, Montréal

ESTIMATION À DOMICILE 337-0702

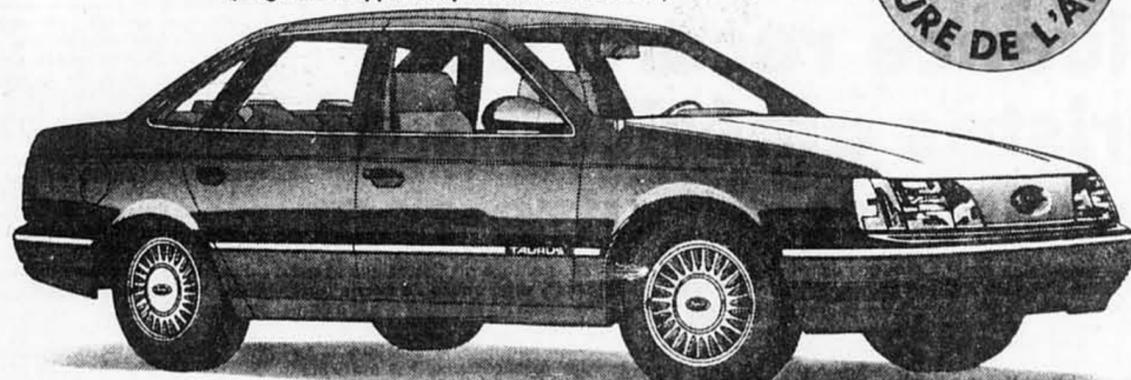
HEURES D'OUVERTURE:
 Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h. Du lundi au mercredi, de 9 h à 18 h. Jeudi, vendredi, de 9 h à 20 h.

AUCUN COMPTANT REQUIS

La FORD TAURUS 1987

Venez commander la vôtre maintenant

La livraison garantie en dedans de 60 jours
 (programme approuvé par Ford Canada Ltée)



Vous pouvez la conduire pour

seulement 279⁹⁵ par mois*

Découvrez ce qu'elle vous offre:

*Tarif de location-bail basé sur 48 mois. Taxe en sus.

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Radio AM électronique <input type="checkbox"/> Climatiseur <input type="checkbox"/> Verrouillage électrique des portes <input type="checkbox"/> Glaces teintées électriques <input type="checkbox"/> Volant inclinable <input type="checkbox"/> Moteur de 2.5 litres (injection centrale) <input type="checkbox"/> Boîte automatique à 3 vitesses CLC (convertisseur à verrouillage centrifuge) | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Traction avant <input type="checkbox"/> Suspensions avant et arrière MacPherson <input type="checkbox"/> Direction assistée à crémaillère <input type="checkbox"/> Freins assistés à disque à l'avant, à tambour à l'arrière <input type="checkbox"/> Phares à halogène profilés <input type="checkbox"/> Grands enjoliveurs de roues | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Banquette avant en tissu avec accoudoir central escamotable <input type="checkbox"/> Plafonnier commandé par les 4 portes <input type="checkbox"/> Moquette 16 onces de couleur assortie <input type="checkbox"/> Dispositifs de commodité: repose-pied pour le pied gauche du conducteur, accessoires sous le capot peints en jaune pour le mécano bricoleur, groupe d'instruments à éclairage de fond pour réduire les reflets, contacteurs codés. |
|--|---|--|

L'Association des concessionnaires Ford de Montréal Inc.

ACTION FORD MONTRÉAL 731-8271	AVENUE FORD ROXBORO 685-1330	CASCADE FORD VERDUN, LASALLE 766-8521	BOISVERT AUTO BOUCHERVILLE 655-1301	CHARTRAND FORD LAVAL 382-4020
CHOMEY FORD LAVAL 688-9200	JACQUES OLIVIER FORD 445-3873	LOCATION La solution simple aux problèmes de transport		FORTIER AUTOMOBILES ANJOU 353-9821
LACHINE FORD LACHINE 637-5811	LE SALON FORD ST-LAURENT 332-3850	MONTMORENCY FORD BROSSARD 678-9940	MONT-ROYAL FORD MONTRÉAL 528-9111	VERSAILLES FORD ST-LÉONARD 376-8180

*Le concessionnaire peut faire la location pour moins cher.

*Cette offre se termine le 31 octobre 1986.

PLACEMENTS

Michel Girard

N'essayez pas de suivre les ordinateurs

■ Avez-vous déjà essayé de jouer le marché boursier, c'est-à-dire d'acheter quand les gros investisseurs mettent le paquet ou de vendre quand ils nettoient leur portefeuille? Si vous avez réussi à réaliser des profits, bravo. Dans le cas contraire, il ne faut pas vous déprimer car vos chances étaient à toutes fins utiles presque nulles.

Pourquoi? Parce que le commun des investisseurs n'a ni l'argent, ni les connaissances et encore moins les moyens techniques pour pouvoir concurrencer les grands manitous de la bourse. Et cela est d'autant vrai aujourd'hui à cause de la pression exercée sur l'évolution du marché par les transactions d'achat et de vente programmées d'avance sur ordinateur et par le jeu des combines actions/options/contrats à terme.

Comment l'investisseur moyen peut-il jouer le marché en se contentant, par exemple, d'une hausse de 14 point... qui ne lui rapporterait même pas assez d'argent pour couvrir les frais de courtage? Les gros investisseurs, notamment les investisseurs institutionnels et les spéculateurs professionnels, s'en contentent fort bien, eux. C'est normal puisqu'ils manipulent des dizaines et des centaines de milliers d'actions et souventes fois même des millions. Ils peuvent vendre tel titre à 9h30, en racheter à 11 heures, en revendre un peu plus tard et ainsi de suite.

Je ne veux pas vous décourager, mais lors des grands mouvements de la bourse, à la hausse ou à la baisse, vous êtes condamné à jouer bien plus souvent un rôle de spectateur que celui du participant actif.

Et dans le fond, cela est très bien. Il faut suivre les fluctuations de ses titres, mais pas en faire une maladie lorsqu'ils subissent instantanément une forte variation. La panique n'a jamais rendu service à personne. On doit se renseigner le plus tôt possible sur la raison de la chute ou de la hausse. Habituellement, les courtiers sont en mesure de nous éclairer la-dessus puisque la plupart reçoivent quotidiennement des notes explicatives sur le comportement du marché boursier en général et des titres vedettes.

Quoi qu'il en soit, l'achat ou la vente d'un titre devrait toujours reposer sur de véritables raisons. Je fais référence ici aux renseignements que les analystes fondamentaux et techniques peuvent nous fournir. L'analyse fondamentale tient compte des facteurs suivants: bénéfices, dividendes, revenus, perspectives de secteur, projets d'expansion, etc. De son côté, l'analyse technique, elle, est basée sur l'offre et la demande. Les spécialistes de cette discipline essaient de déterminer les moments opportuns d'achat ou de vente en se basant sur le fait que tel titre est survendu (occasionnant une baisse) ou sur-acheté (entraînant une hausse). Pour se forger une opinion, les gros investisseurs ont régulièrement recours à ses deux types d'analyse.

Pour montrer à quel point l'investisseur moyen ne doit pas perdre son temps et son argent en essayant de jouer le marché, il est bon de rappeler que les grandes fluctuations du marché que l'on a connues depuis le début de l'année étaient souvent dues à des raisons dites techniques.

Qu'entend-on par raisons techniques? Le développement technologique a fait en sorte que les gros investisseurs planifient aujourd'hui leurs transactions d'achat et de vente d'actions avec l'aide de l'ordinateur. Ainsi rendus à tel prix, des ordres de vente ou d'achat arrivent automatiquement sur le parquet de la bourse.

Mais cela n'est rien. Ces ordres d'achat et de vente d'actions programmés d'avance sont bien souvent combinés à des opérations d'achat et de vente de contrats à terme sur des marchandises (métaux, produits énergétiques, grains, etc.) et/ou des titres financiers (indices boursiers, obligations, devises, etc.). Et comme si ce n'était pas encore assez complexe, ces transactions programmées sont également combinées à des options... sur ces mêmes contrats à terme.

Lors du repli historique de la semaine qui s'est terminée le 12 septembre dernier, ce sont justement les ordinateurs qui ont foutu la pagaille. Il faut dire que la chute de 140 points de l'indice Dow Jones a été provoquée en partie par la décision de la Commission des valeurs mobilières américaine de vouloir freiner la spéculation du troisième vendredi du mois de septembre, l'un des quatre « jours de sorcières » de l'année où expirent diverses options. Il y a des options sur à peu près n'importe quoi, dont des centaines de titres et des dizaines d'indices (Standard and Poors 100, le S&P 500 à terme, le NYSE de la bourse de New York, etc.).

Ce qui s'est passé c'est ceci. Au lieu d'attendre le troisième vendredi, le 19 septembre, les spéculateurs professionnels et les gros investisseurs ont décidé de passer à l'action une semaine à l'avance. Normalement, c'est lors de la dernière demi-heure de l'une de ces quatre journées sorcières que l'on voit apparaître un marché extrêmement volatil: le marché est alors submergé par des ordres d'achat et de vente de fermeture sur les titres qui forment les indices et qui proviennent des institutions financières. Le but de tous ces ordres de la part des spéculateurs est de profiter des fluctuations substantielles des prix engendrées par l'expiration des options.

Mais par ailleurs, on doit s'attendre à voir de plus en plus de fortes fluctuations boursières et pas seulement lors des quatre jours de sorcières. Deux exemples récents.

Mercredi 15 octobre, les cours ont réalisé un bond de 31 points lors d'un ralliement attribué, cette fois, à l'achat de titres par des professionnels impliqués dans les transactions programmées.

Deuxième exemple: lundi dernier, le Dow Jones perdait dès la première demi-heure qui a suivi l'ouverture pas moins de 30 points. A qui la faute? Encore aux transactions programmées. Ainsi ira la bourse... programmée par ordinateur!

MALGRÉ LA HAUSSE MARQUÉE DES PRIX DU VIN

Les ventes de bière ont de nouveau régressé cet été

■ Au lieu d'augmenter comme on aurait pu s'y attendre, à cause de la hausse marquée des prix des vins au printemps, les ventes de bière ont de nouveau régressé cet été au Québec, soit de 3,2 p. cent en volume pour les six mois (avril à septembre) ayant suivi la montée des prix des vins, par rapport à la même période en 1985.

JACQUES BENOIT

Pour ces six mois, les ventes ont en effet atteint 2 987 891 hectolitres (100 litres par hecto), contre 3 094 259 hectos en 1985.

Deux facteurs expliquent cette baisse des ventes, selon le président-directeur général de l'Association des brasseurs du Québec, M. Pierre Deniger.

D'abord... la pluie de cet été et le mauvais temps, qui font que personne n'a eu soif! « On a eu un été affreux. Froid. Pluvieux, et qui ne donne pas nécessairement le goût aux gens de notre produit. Les coleros ont eu également un gros problème », dit-il.

L'autre facteur, structurel celui-là, est un de ceux qu'invoquent les brasseries depuis qu'a commencé la chute de leurs ventes, en 1980. « Le vieillissement de la population, et également le changement des habitudes de vie: les gens sont plus conscients de leur condition physique, indique-t-il. Les campagnes en faveur de la modération, les nouvelles peines plus sévères pour les conducteurs qui ne passent pas avec succès l'aléotest, etc. jouent également. »

La diminution du volume des ventes est encore plus prononcée pour les neuf premiers mois de l'année (janvier à septembre), soit 5,78 p. cent, comparativement aux ventes des neuf premiers mois de 1985.

Bref, estime le P.D.G. de l'Association des brasseurs, la progression des prix des vins n'a pas joué en faveur de la bière. D'abord parce que les consommateurs ont fait des achats importants de vins avant la hausse d'avril, dit-il, mais également parce que « les gens ont été conditionnés à payer plus cher pour les vins. Les gens n'ont plus de stocks, mais ils vont continuer à en acheter. »

C'est aussi, note-t-il, que le vin et la bière ne remplissent pas la même fonction. « Les gens vont dans un bar non pas pour prendre du vin, mais pour boire une bière. Et à table, on prend du vin. Encore. »

Son espoir, en forme de souhait: que les Québécois apprennent à boire de la bière en mangeant, ce qui pourrait changer bien des choses.

« Mais, dit-il, je n'ai pas vu de données me montrant que ce changement s'est produit. »

Encore faut-il dire que 1986 est à ses yeux « une année exceptionnelle », où tout a concouru à faire chuter les ventes de bière: le mauvais temps, mais également trois hausses de prix qui ont fait grimper le prix de la caisse de 24 petites bouteilles

de \$14, 55 à près de \$17 maintenant. Or, comme l'a montré « une étude archi-compliquée de mathématiciens et de statisticiens, une hausse de un p. cent du prix signifie une baisse de un p. cent du volume des ventes. »

Néanmoins...

De son côté, la SAQ a vu progresser ses ventes de bières — toutes importées — de 20,7 p. cent en volume d'avril à mai (3 303 hectos en 85 contre 3 986 cette année), mais M. Deniger ne voit là rien de significatif. « En une année, ils ne vendent pas ce qu'on vend en une semaine », dit-il, les ventes des trois brasseries s'étant élevées en 1985, au Québec seulement, à 66 millions de caisses de 24 petites bouteilles (5 616 997 hectos). « C'est bien du stock », dit-il.

La progression des ventes de bière de la SAQ, donc? Phénomène de curiosité, juge-t-il. « Ils ont 25 ou 26 nouvelles marques, et ils ont fait une grosse promotion. Mais ce qu'ils vendent, c'est surtout de la bière en fûts aux bars et aux restaurateurs. »

SAUF CHEZ LES DÉPANNEURS

Les vins se vendent moins

■ Alors que les ventes de vins connaissent en temps normal une progression annuelle d'environ 5 p. cent, en volume, elles ont enregistré jusqu'ici cette année une baisse de 3,07 p. cent, depuis la très forte hausse des prix des vins en avril.

JACQUES BENOIT

Pour cette période (1er avril au 11 octobre 86), les ventes se sont élevées à 7 732 000 gallons, contre 7 977 000 au cours de la période correspondante en 1985, selon une compilation préliminaire faite par la SAQ.

Autre phénomène important, les ventes de vins faites dans les succursales de la SAQ subissent une chute abrupte de 8,16 p. cent (4 403 000 gallons vendus en 86, comparativement à 4 793 000 en 85).

Par contre — preuve supplémentaire du changement des habitudes de consommation, et du retournement des Québécois vers les vins de dernière qualité — les ventes dans le réseau épiceries-dépanneurs ont cru de façon très sensible (+4,55 p. cent), passant de 3 184 000 gallons l'an dernier, à 3 329 000 cette année, toujours pour la période allant du 1er avril au 11 octobre.

Autrement dit, les succursales vendent de moins en moins de vins, et le réseau parallèle de plus en plus.

En 1985, pendant le même laps de temps, 60,1 p. cent des vins vendus l'avaient été dans les succursales, et 39,9 p. cent dans le réseau épiceries-dépanneurs.

Cette année, grignotées par le réseau parallèle, les succursales ont réalisé seulement 57 p. cent des ventes, alors que la part des épiceries-dépanneurs a monté à 43 p. cent.

En valeur — et en incluant cette fois les spiritueux — les ventes, enfin, ont atteint \$466 232 000, contre \$462 262 000 pour la même période en 1985.

La progression est de moins de un p. cent (+0,86 p. cent), alors que la croissance habituelle, d'année en année, se situe d'ordinaire aux alentours de 7 p. cent.



Les vins vendus dans les magasins de la SAQ subissent une chute abrupte de 8,16 p. cent.

Affluence record de touristes américains et de visiteurs d'outre-mer

■ Les touristes américains sont venus en masse au Canada en août, leur nombre atteignant son plus haut niveau pour un tel mois depuis 12 ans, avec 6 305 000 voyageurs enregistrés. Quant aux visiteurs d'outre-mer, ils ont battu, lors du même mois, leur record de tous les temps, avec 409 000 au lieu de 306 000 en août 1985, une progression de 103 000 ou 33,5 p. cent.

JEAN POULAIN

Ces augmentations inhabituelles des entrées tant américaines que d'autres provenances, par rapport à août 1985, laissent apparaître l'influence cette année d'Expo 86 à Vancouver.

C'est ainsi que le nombre de visiteurs américains a augmenté de 700 000 en août, un gain de 12,5 p. cent, pour atteindre 6 305 000.

Les données de Statistique Canada pour les huit premiers mois de l'année montrent toutefois qu'Expo 86 n'est pas le seul facteur favorable à l'entrée plus nombreuse de touristes: les taux de change semblent avoir joué.

Pendant les huit premiers mois de 1986 le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis a augmenté de 11,3 p. cent, soit 2 800 000 de

plus que dans la même période de 1985, pour atteindre 24 817 000.

L'on pourrait penser que face à leur monnaie qui a perdu une partie de sa valeur relative par rapport aux devises européennes, les Américains ont préféré choisir le Canada dont le dollar est faible, plutôt que les régions touristiques plus recherchées mais où le coût de la vie relatif a monté en relation avec la baisse de leur billet vert.

C'est aussi pour des raisons de change, mais cette fois en leur faveur, que les visiteurs d'outre-mer sont venus en grand nombre au Canada au cours des huit premiers mois de cette année, passant de 1 324 000 à 1 636 000, une hausse de 288 000 ou 23,6 p. cent.

Le tourisme canadien à l'étranger

Par contre, les touristes canadiens à l'étranger ont renforcé leur préférence vers une destination: celle des États-Unis, réduisant leurs voyages outre-mer.

Cette diminution des voyages des Canadiens hors des États-Unis a été surtout sensible en août puisque la baisse est de 5,6 p. cent: 259 000 au lieu de 274 000.

Il se peut aussi qu'une partie de cette baisse soit imputable à Expo

86, nombre de Canadiens ayant choisi cette année de passer leurs vacances à Vancouver plutôt qu'outre-mer.

Sur huit mois, le recul du nombre des voyages canadiens outre-mer s'est établi à 1,1 p. cent, pour un total accumulé de 1 670 000 au lieu de 1 688 000 l'an dernier.

Quant aux visites des Canadiens aux États-Unis elles ont augmenté de 3,8 p. cent en août (4 664 000 vs. 4 493 000), et de 2,1 p. cent, au cours des huit premiers mois: 26 826 000 au lieu de 26 271 000.

Dans ce dernier cas c'est cinq fois moins que l'accroissement des voyages des Américains chez nous (+11,3 p. cent).

La balance touristique

Globalement, si l'on examine les flux d'entrées et de sorties, l'on constate que le Canada sort gagnant cette année, ayant accueilli lors des huit premiers mois, 29 257 000 étrangers alors que, dans le même temps, 28 496 000 Canadiens sont sortis du pays.

Au cours de la même période de 1985 c'est l'inverse qui s'était produit puisque plus de Canadiens étaient sortis du pays (27 959 000) que d'étrangers y étaient entrés (26 141 000).

À NOTER

AUJOURD'HUI

■ Déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal. Conférencier invité: M. Paul Gobeil, président du Conseil du Trésor. Au Centre Sheraton. Renseignements: 871-1795

■ 4e colloque canadien sur l'intégration à très grande échelle de circuits électroniques — la miniaturisation très poussée de ces circuits. Inauguré par M. René J.R. Lévesque, président du Centre de recherche en informatique de Montréal, le colloque, parrainé également par les différents universités, se tiendrait aujourd'hui et demain au Reine Elizabeth. Renseignements: 392-5392.

■ Colloque intitulé « Le libre-échange et l'industrie alimentaire québécoise: menace ou opportunité? ». Conférenciers invités: MM. Yvan Bussières, président et directeur général, Proviso Distribution; Pierre Desjardins, président, Brasserie Labatt; Pierre Pettigrew, directeur des services internationaux,

Samson Bélaïr; et Marc Lalonde. Au Grand Hôtel. Renseignements: 747-6566.

DEMAIN

■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal. Conférencier invité: M. Jacques Parizeau, professeur titulaire, HEC. Au Reine Elizabeth. Renseignements: 288-9090.

■ Dîner-causerie de la Jeune Chambre de Commerce de Montréal. Invité: M. Robert Roy, directeur du réseau français de télévision de Radio-Canada. Sujet: La gestion et la programmation de Radio-Canada. Au Grand Salon O'Keefe. Renseignements: 866-5226.

■ Déjeuner-causerie organisé par le Bureau de commerce de Montréal. Sujet: Le recouvrement et le crédit à l'étranger. Au Centre Sheraton. Renseignements: 878-4651.

■ Séminaire de gestion organisé par la Banque fédérale de développement. Sujet: L'étude de votre mar-

ché. Auberge Universelle. Renseignements: 878-9571.

MERCREDI

■ Colloque « Réussir l'informatique en français » organisé par la Fédération de l'informatique en français et l'Office de la langue française. Au Centre Sheraton. Renseignements: Nicole Vachon, 873-7952.

■ Déjeuner-causerie de l'Association des analystes financiers de Montréal. Invité: M. Berry McNeil, vice-président financement coopératif, B.C. Telephone. Au Grand Hôtel. Renseignements: 879-1770, poste 252 (Louise Pinchaud).

■ Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de l'Est du Grand Montréal. Invité: M. Jean Daré, candidat du RCM à la mairie de Montréal. Au Buffet Antique. Renseignements: 259-5397.

JEUDI

■ Déjeuner-causerie du Cercle financier et placement du Québec. Invité: M. Jean-Paul Gourdeau, prési-

dent, le Groupe SNC. Au Reine Elizabeth.

■ Déjeuner-causerie de l'Association des économistes québécois. Invité: M. Stephen A. Bigsby, directeur, Office de l'expansion économique, Communauté urbaine de Montréal. Sujet: « Les changements dans les facteurs de localisation industrielle: l'expérience récente de la CUM ». Au Centre Sheraton. Renseignements: 873-8717.

■ Conférence « Valeurs québécoises » de l'hebdomadaire Finance organisée par Marcel Necté & As. Invité: Guy Turgeon, Ciment St-Lauré. Au Centre Sheraton. Renseignements: 842-1131.

VENREDI

■ Déjeuner-causerie de l'Institut de gestion des projets. Conférencier invité: M. Claude Dupras, candidat du Parti civique à la mairie de Montréal. Au Ritz Carlton. Renseignements: 933-3675.

Le nombre de faillites a baissé au Québec

■ TORONTO (PC) — Le nombre de faillites d'entreprises au Canada a augmenté de deux p. cent au cours des neuf premiers mois de l'année, par rapport à la même période l'an passé. Selon la firme Dun and Bradstreet Canada Ltd., il y a eu 6 264 faillites entre janvier et septembre 1986, contre 6 140 l'année précédente.

Au Québec, par contre, le nombre des faillites a diminué pendant la même période, passant de 2 136 pour les neuf premiers mois de 1985 à 2 088 cette année.

Le nombre des faillites a augmenté en Alberta, en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince Édouard et dans les Territoires du Nord-Ouest, et il a diminué dans le reste du Canada, a révélé la société torontoise, qui évalue la solvabilité des entreprises.

Les données indiquent que c'est le secteur de la vente au détail qui a enregistré le plus grand nombre de faillites : 1 836, soit 29 p. cent de toutes les banqueroutes cette année. L'industrie du transport a été la moins affectée, avec seulement 5 p. cent des faillites.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Le service Télé-obligations de Guardian*

Les Obligations d'épargne du Canada, un placement sûr, sont négociables en tout temps et vous offrent un rendement élevé. Téléphonnez-nous pour commander vos Obligations en signalant simplement le numéro de service Télé-obligations de Guardian:

842-7161 Lun.-Ven.: 8h30 à 16h00
(618, St-Jacques)

875-5600 Lun.-Mer.: 9h30 à 16h00
Jeu. & Ven.: 9h30 à 18h00
(950, Ste-Catherine O.) Samedi: 9h00 à 13h00

C'est tellement facile!
Téléphonnez-nous dès aujourd'hui.

Fiducie Guardian

* Les commandes ne seront acceptées que si le paiement entier parvient aux bureaux de Guardian avant 16h00 le jour de la fermeture de la campagne d'Obligations d'épargne du Canada 1986.

1982!

SPGQ

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

TABLEAU RÉA

Régime d'épargne-actions

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 17-10-85	Prix au 24-10-85
Abcourt 85	150	\$ 7.00	\$ 4.15	\$ 4.70
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.40	\$ 4.35
ADS Associés	100	\$ 5.00	\$ 4.75	\$ 4.75
A Lambert inter 86	100	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 4.00
Algro 84	150	\$ 5.00	\$ 20.10	\$ 20.00
Aiment. Couche Tard 84	100	\$ 2.25	\$ 3.00	\$ 3.00
Amusecor 83	150	\$ 2.00	\$ 4.15	\$ 4.00
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.60	\$ 1.58
Artopex 85	150	\$ 5.00	\$ 8.20	\$ 8.07
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 15.00	\$ 15.00
Autopoint	100	\$ 2.00	\$ 2.24	\$ 2.05
Banque d'Épargne 83	100	\$ 18.50	\$ 29.30	\$ 29.20
Banque Nationale 85	50	\$ 18.50	\$ 28.20	\$ 27.60
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 5.40	\$ 5.30
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 4.40	\$ 4.40
Bombardier B. 85 (frac. 2:1)	75	\$ 6.50	\$ 25.40	\$ 14.00
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 8.00	\$ 7.60
Builrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 7.70	\$ 7.70
Çambior 86	75	\$ 10.00	\$ 15.50	\$ 14.40
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 13.30	\$ 13.00
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 13.30	\$ 13.00
Cancom 84	150	\$ 5.00	\$ 11.60	\$ 11.50
Cascades 82 (frac. 2:1)	150	\$ 0.62	\$ 13.70	\$ 14.00
Cascades 84 (frac. 2:1)	100	\$ 2.34	\$ 13.70	\$ 14.00
Cascades 85 (frac. 2:1)	100	\$ 5.38	\$ 13.70	\$ 14.00
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 20.40	\$ 21.30
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 1.25	\$ 1.60
Ciment St-Laurent A84 (frac.2:1)	75	\$ 6.00	\$ 18.60	\$ 20.60
Ciment St-Laurent A85 (frac.2:1)	50	\$ 11.00	\$ 18.60	\$ 20.60
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 8.25	\$ 8.20	\$ 8.40
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 4.25	\$ 3.50
CFCF Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 19.50	\$ 19.40
Comterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 1.15	\$ 1.15
Consolidated Bathurst 85	100	\$ 16.75	\$ 25.10	\$ 24.40
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.00
Continental Pharma Croysan B 85	150	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 6.00
Corp. Fin. Power 85 (frac.2:1)	50	\$ 13.68	\$ 22.50	\$ 20.40
Credit Indus. Desjardins	50	\$ 6.50		\$ 6.70
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 2.30	\$ 2.30
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 6.50	\$ 6.50
Disnat 86	75	\$ 2.00	\$ 2.65	\$ 2.60
Dofor Inc. 85	50	\$ 9.75	\$ 15.60	\$ 15.50
Domco Ltée 86	50	\$ 13.25	\$ 9.60	\$ 9.30
Domtar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 32.60	\$ 31.50
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 28.60	\$ 28.40
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 28.60	\$ 28.40
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 0.25	\$ 0.22
Entreprises Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 3.50	\$ 3.00
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 3.40	\$ 3.35
Exploration Augmitto 85	150	\$ 1.50	\$ 0.88	\$ 0.80
Exploration Brosnor 85	100	\$ 0.88	\$ 0.30	\$ 0.29
FCA International 84 (frac.2:1)	100	\$ 9.00	\$ 18.20	\$ 17.30
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 12.30	\$ 12.30
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.20	\$ 7.10
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 8.30	\$ 8.60
Fourgons Transit	75	\$ 4.00		\$ 4.14
Geoffron Leclerc 86	75	\$ 6.00	\$ 5.60	\$ 5.30
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 4.40	\$ 4.25
Groupe Champain 86	100	\$ 3.00	\$ 3.65	\$ 3.45
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 8.20	\$ 8.00
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 7.30	\$ 8.10
Groupe Kaufel 85 (frac.3:1)	150	\$ 2.00	\$ 5.70	\$ 5.50
Groupe Kaufel 86 (frac.3:1)	75	\$ 6.25	\$ 5.70	\$ 5.50
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3.50	\$ 2.00	\$ 2.00
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 10.70	\$ 10.50
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 10.70	\$ 10.50
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5.00	\$ 4.10	\$ 4.25
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 11.60	\$ 11.50
Groupe Totec 85	150	\$ 2.00	\$ 3.60	\$ 3.65
Groupe Totec 86	100	\$ 6.50	\$ 3.60	\$ 3.65
Gr Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 12.00	\$ 12.60
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 12.00	\$ 12.60
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 16.50	\$ 16.10
Groupe Videotron	50	\$ 17.00		\$ 16.10
Guardor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 6.10	\$ 6.10
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 5.00
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 32.70	\$ 33.60

(PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 24 octobre, compilés par la maison Lévêque, Beaubien Inc.

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 17-10-85	Prix au 24-10-85
Imasco 86	50	\$34.50	\$32.70	\$33.60
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 3.25	\$14.60	\$14.50
Industries Charan Inc. 85	100	\$10.00	\$14.60	\$14.50
Industries Pantorama 86	100	\$ 5.50	\$ 5.20	\$ 4.60
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 4.25	\$ 4.40
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 6.70	\$ 7.00
Laperrrière et Verreault	100	\$ 4.00	\$ 6.00	\$ 5.60
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 2.90	\$ 2.75
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 0.85	\$ 0.72
Le Groupe Forex et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 7.20	\$ 7.10
Magasins Château 83	150	\$11.25	\$11.20	\$11.20
Mines D'Or Kiena Ltée 83	100	\$25.00	\$27.00	\$26.40
Lambert Somec 85	150	\$ 3.25	\$ 4.60	\$ 4.50
La Verendrye 83	100	\$ 4.00	\$ 3.35	\$ 3.35
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	\$ 2.00	\$ 3.90	\$ 3.75
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7.50	\$ 8.10	\$ 8.10
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 8.10	\$ 8.10
Les Industries Promatek 85	150	\$ 3.25	\$ 2.75	\$ 2.70
Les Ord. Hypocrat Inc. (fr. 3:1)	150	\$ 1.10	\$12.40	\$ 4.00
Logistic Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 5.20	\$ 5.70
Louven ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 1.52	\$ 1.40
Louven ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 1.52	\$ 1.40
Louven priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 2.65	\$ 2.60
Manufacture Leader 86	100	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 2.60
Matco Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 2.20
Maufort 84	100	\$ 1.00	\$ 0.67	\$ 0.60
McNeil Mantha 84 (frac. 2:1)	150	\$ 1.50	\$ 5.60	\$ 5.70
McNeil Mantha 86	100	\$ 6.87		\$ 5.70
M-Corp 85 (frac. 2:1)	150	\$ 7.38	\$14.40	\$14.10
Memotec 85	100	\$ 3.00	\$ 2.50	\$ 2.10
Mines Belmorat 85	150	\$ 1.50	\$ 3.20	\$ 3.15
Mines D'Or Val 84	100	\$ 5.25	\$11.20	\$10.10
Mines Dumagami 84	100	\$ 1.60	\$ 0.30	\$ 0.29
Mines Inc. 86	50	\$12.00	\$ 9.30	\$ 9.20
Modes Shirmax 86	100	\$ 5.00	\$ 3.80	\$ 3.30
Multidev Priv. Conv. S.2 85	150	\$ 4.75	\$ 6.40	\$ 6.60
Musocho priv. conv. 85	150	\$ 8.00	\$16.00	\$14.00
Nautilus Plus 86	100	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 2.75
Nesbitt Thompson 86	50	\$18.25	\$12.70	\$12.40
Noverco (Gaz Mét) 83	100	\$ 7.75	\$13.60	\$14.00
Noverco (Gaz Mét) 85	100	\$11.50	\$13.60	\$14.00
Office Equipment 85	100	\$ 8.00	\$11.30	\$11.30
Paul Martin 86	100	\$ 5.00	\$ 4.50	\$ 4.50
Perkins 84	150	\$ 5.75	\$ 9.60	\$10.00
Petro Sun priv. 84	150	\$ 4.00	\$ 2.65	\$ 2.70
Premier Choix TVEC 85	150	\$ 5.00	\$ 7.10	\$ 7.30
Pro-Optic 83	150	\$ 2.00	\$ 2.20	\$ 2.01
Privo 85	100	\$16.20	\$17.50	\$17.70
Quebecor 85	100	\$ 4.33	\$14.00	\$14.20
Radiomutuel 85	100	\$ 5.00	\$ 6.70	\$ 7.20
Radiomutuel 86	75	\$ 8.50	\$ 6.70	\$ 7.20
Ressources Aigubelle 85	100	\$ 5.00	\$ 1.65	\$ 1.50
Ressources auNore	100	\$ 3.00	\$ 0.80	\$ 0.72
Ressources Eider 85	100	\$ 0.70	\$ 0.70	\$ 0.69
Ressources La Pause Inc. 85	100	\$ 0.70	\$ 0.34	\$ 0.35
Ressources Yorbeau 85	150	\$ 0.70	\$ 0.67	\$ 0.69
Restaurants Sports Scene 85	150	\$ 2.50	\$ 7.30	\$ 7.10
Robin International 86	100	\$ 5.50	\$ 4.30	\$ 4.10
Sensormatic Canada 83	150	\$ 8.25	\$ 4.90	\$ 4.00
Shermag 86	100	\$ 5.25	\$ 4.90	\$ 4.75
Sico 85	100	\$13.75	\$19.60	\$20.10
Simard Beaudry Inc.	100	\$ 4.50	\$ 4.10	\$ 4.20
Sodisco 86	75	\$ 7.50	\$ 6.70	\$ 6.40
S R Télécom 85	75	\$ 7.50	\$ 8.20	\$ 8.10
Studio André Perry 86	75	\$ 3.50	\$ 3.00	\$ 2.90
Sumabus Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 7.60	\$ 7.40
Tapis Peerless 86	75	\$ 5.92	\$ 7.40	\$ 7.40
Techmire Ltée 85	150	\$ 4.00	\$ 2.10	\$ 2.12
TEC COM Electronics Inc. 86	100	\$ 1.60	\$ 6.50	\$ 5.60
Teinturiers Hubbard 86	100	\$ 5.00	\$ 4.70	\$ 4.30
Pathonic (Telemédia) 84	100	\$ 5.00	\$10.60	\$10.00
Tembec 84	100	\$ 6.00	\$ 5.60	\$ 5.40
Tembec 86	75	\$ 4.75	\$ 5.60	\$ 5.40
UAP Inc. 84	100	\$17.50	\$30.40	\$30.40
Unigesco priv. cum. 84	100	\$ 6.00	\$ 9.60	\$ 9.60
Unigesco B 85	100	\$ 4.75	\$ 4.90	\$ 4.70
Unigesco B 86	50	\$ 6.25	\$ 4.90	\$ 4.70
Uni-Select Inc. 85	150	\$ 3.00	\$ 5.50	\$ 5.40
Visway Transports 85	150	\$ 7.25	\$ 6.30	\$ 6.40
Visway Transports 86	75	\$ 7.25	\$ 6.30	\$ 6.40
Vitforge 86	100	\$ 2.25	\$ 2.30	\$ 2.35
Volcano 85	150	\$ 7.25	\$ 9.00	\$ 8.20

Compagnie	Deduction en pc	Prix à l'émission	Montant l'émission en millions
Ressources Maufort	75	\$0.75	\$1.1
ADS Associés	100	\$5.00	\$7.0
Normick Perron	50	\$5.25	\$26.7
Gr. Jean Coutu Inc.	50	\$8.00	\$48.0
Quebecor	50	\$14.25	\$50-75.0
Industries Amisco	75	\$5.25	\$6.8
Lepine Cloutier	100	\$2.50	\$3.5
Memotec Data	75	\$10.50	\$14.1
Atlantic Images et Son	50		
Auberge des Seigneurs	100	\$5.00	\$8.0
Venmar	100	\$3.00	\$5.0
National Pagette Ltée	75	\$15-20.0	
Noverco	75	\$12.75	\$125.0
Telemédia	50	\$8.00	\$20.0
A. Lalonde Sports	100	\$3.50	\$3.0
Forbesbec	100	\$2-3.0	
Gestion Dicour	100	\$3.50	\$5.5
Plastibec	100	\$3.00	\$8-10.0
Saturn Disq	100	\$3.00	\$3.3
Ressources Yorbeau	100	\$7.5	
LGS Conseillers en informatique	75	\$5.00	\$10.0
Socanav Inc.	50	\$5.00	\$25.0
Mount St-Sauveur Intl. Inc.	75	\$4.00	\$10.0
Groupe Algo	50	\$4.00	
Groupe CGI	75	\$10.0	
J.M. Saucier Ltée	100	\$5.0	
Sodarcac Inc.	50	\$10.0	
Richard Piché Inc.	100	\$3.00	\$5.6
Simon Lemaire Inc.	100	\$3.30	\$3.3
Productions S.D.A.	100	\$3.75	\$4.8
Tapis Peerless	75	\$20.0	
Corporation Réseau Computertime	100	\$5.0	
Val Royal Lasalle Ltée	100	\$10.0	
Ogivar	100	\$3.25	\$6.0
Industries Shasper Ltée	100	\$6.0	
Innotech Aviation Ent. Ltd.	75	\$12.0	
Heroux	100	\$5.00	\$9.0
M Corp.	100	\$8-10.0	
Les Placements Arden	75	\$3.00	\$4.5
Mont Gabriel Inc.	100	\$3.00	\$6.0
Groupe Cantrex Inc.	75		
Avcorp	75	\$5.50	\$5-6.0
Mux-Lab	75	\$3.00	\$5.0
Satexil	100	\$4.00	\$6.0
Produits Réfractaires CFS	100	\$5.00	\$6.0
Groupe CGI	75	\$10.0	
Repap Corp.	50	\$50.0	
Metro Richelieu	50	\$25-3	

EN VENDANT GENSTAR À LA PIÈCE Imasco pourrait réaliser un profit frôlant \$1 milliard

■ Tout indique qu'en revendant à la pièce presque tout l'actif de Genstar Corp., qu'elle avait acquis en avril dernier, la compagnie québécoise Imasco réussira à réaliser en un temps record des profits nets de tout près de \$1 milliard, ce qui est largement supérieur à ce à quoi elle s'attendait.

Dans ce qui est apparu comme l'une des plus spectaculaires prises de contrôle jamais réalisées au Canada, la firme montréalaise avait acquis la multinationale Genstar au coût de \$2,6 milliards, avec l'intention de tout revendre rapidement, à l'exception du joyau de la multinationale, la société de fiducie Canada Trustco.

Or, en quatre mois seulement, Imasco a réussi à écouler neuf divisions de Genstar pour \$2,3 milliards. Seuls Sutter Hill Ventures, une compagnie de capital de risque, ainsi que les intérêts de Genstar dans le secteur immobilier, n'ont pas encore trouvé preneur.

Les observateurs notent que l'opération de vente s'est déroulée au rythme d'une vente de feu, et qu'Imasco a réussi à obtenir des prix plus avantageux que prévu pour chacune des composantes de Genstar dont elle s'est départie jusqu'à maintenant. Si bien qu'aux yeux des analystes, Imasco est en voie de dépasser largement son objectif de \$800 millions de profits.

Les principaux actifs de Genstar incluaient notamment GSX Corp., un important groupe de gestion, qui a été acquis pour \$513 millions par Laidlaw Transportation Ltee, de Burlington; Genstar Cement Corp., vendue pour \$200 millions à la compagnie américaine General Electric Corp.; Seaspan International Ltee, achetée par MacLaurin Capital Corp., de Vancouver, pour \$110 millions; et Genstar Gypsum Products Co.,



M. Paul Paré, le président d'Imasco.

pour laquelle Domtar Inc., de Montréal, a payé \$337 millions.

Prix supérieurs

Selon Peter Von Ond, directeur de la recherche au bureau de courtage McNeil Mantha Inc., ces prix sont de loin supérieurs tant aux prévisions de la compagnie elle-même qu'à celles faites dans les milieux financiers.

M. Von Ond estime que ce succès est dû en partie à la tendance actuelle du marché américain, qui favorise les acquisitions. La plupart des intérêts de Genstar, qui avait ses quartiers généraux à Vancouver et à San Francisco, se trouvaient aux États-Unis, a-t-il fait remarquer.

Pour sa part, Fred Schilling, de la firme Nesbitt Thompson Bongard Inc., ne cache pas son admiration pour Imasco qui a conclu, selon lui, une excellente affaire.

Dans un rapport de recherche à l'intention de ses clients, McNeil Mantha a calculé qu'en tenant compte des profits de la vente des filiales de Genstar, Imasco aura réussi, en bout de ligne, à acquérir Canada Trustco pour seulement \$1,17 milliard.

Assez étonnamment, c'est un prix inférieur à ce qu'Imasco avait payé en août 1985 pour acquérir Canada Trust. Cette société a ensuite été fusionnée avec Canada Permanent Trust,

pour devenir la plus importante compagnie jamais acquise par la firme montréalaise.

Cette incursion dans le domaine des sociétés de fiduciaire ajoute une « quatrième branche » à l'empire Imasco, ce géant du tabac qui est aussi présente dans les secteurs des pharmacies et de la restauration.

« Tant la rapidité de l'opération que les prix obtenus pour les différentes composantes de Genstar ont été une agréable surprise », peut-on lire dans le rapport de McNeil Mantha, qui recommande à ses clients de s'intéresser aux actions d'Imasco, parce que leur valeur va augmenter.

Selon les analystes, la seule ombre à cet impressionnant tableau de chasse concerne les actifs détenus par Genstar dans le domaine immobilier: ici, la vente pourrait être plus laborieuse, et les profits moins avantageux, estime-t-on dans les milieux financiers.

Genstar possédait 36 000 acres de terrain, dont 55 p. cent au Canada, essentiellement en Alberta, dont l'économie est actuellement au creux de la vague, et le reste aux États-Unis. A cela s'ajoutent quelque 250 propriétés à revenus, dont des centres commerciaux. La valeur au livre de son avoir immobilier a été évaluée par Genstar à \$750 millions, en date de décembre dernier. — d'après CP

AFRIQUE DU SUD

Baisse de 38 % des importations

■ Les importations canadiennes en provenance d'Afrique du Sud devraient chuter de 38 p. cent au cours de la prochaine année, à la suite de l'embargo décrété cet automne par Ottawa sur les produits agricoles, l'uranium, le charbon, le fer et l'acier.

CAROLE THIBAudeau

Cet embargo entraine en vigueur le premier octobre dernier. Le volume des importations a crû régulièrement au cours des dernières années, jusqu'à atteindre \$227,7 millions en 1985. « Les produits boycottés maintenant comptent pour \$87,3 millions de ce total, dont \$73,5 sont redevables aux produits agricoles », explique M. Denis Tessier, du Secrétariat d'état aux affaires extérieures.

Quant aux investissements que notre pays possède en Afrique du Sud, tout indique qu'ils vont continuer de décroître systématiquement, comme ils le font depuis 1981. Selon Statistique Canada, les investissements directs étaient alors de \$239 millions, et ils ont décliné jusqu'à \$135 millions en 1984.

Ces données ne se rapportent

qu'aux actifs immobilisés, et ne comprennent pas la valeur des actions détenues par les sociétés canadiennes dans les firmes sud-africaines. Le total des investissements d'entreprises, incluant la participation dans des sociétés sud-africaines, atteignait de source officielle les \$250 millions en 1985.

Par ailleurs, le SACTU (South African Congress of Trade Union) Solidarity Committee, à Toronto, estimait en 1981 à \$1,1 milliard les investissements canadiens directs et indirects.

Mais le départ d'Alcan en mars dernier et celui annoncé mercredi par Dominion Textile fera encore chuter la valeur des investissements canadiens au pays de l'apartheid. Par ailleurs, les évaluations sont maintenant très difficiles, « étant donné les importantes fluctuations de la monnaie sud-africaine ces derniers temps », explique M. Ken Traynor, du SACTU Solidarity Committee de Toronto.

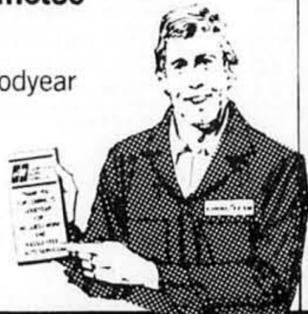
Les 21 entreprises canadiennes qui ont des intérêts dans le pays de l'apartheid font entrer en jeu environ 20 000 emplois dans ce pays. Ford Canada est la principale avec 7 300 employés, puis Falconbridge, avec 4 400 employés.



FIÉZ-VOUS À L'EXPÉRIENCE DE GOODYEAR

Nous sommes des spécialistes des pneus et du service!

- ✓ Techniciens certifiés de Goodyear
- ✓ Diagnostic informatisé
- ✓ Service personnel
- ✓ Garantie écrite
- ✓ Établissements à proximité de chez vous



MISE AU POINT INFORMATISÉE DE 12 MOIS

Notre ordinateur analyse le moteur de votre voiture et le résultat imprimé indique exactement les travaux à faire. Nous posons des bougies d'allumage neuves et vérifions les systèmes de charge, de démarrage et du moteur. Notre garantie de 12 mois comprend 3 analyses et mises au point additionnelles du moteur au cours de l'année qui suit l'entretien original. Allumage non-électronique: 8,50 \$ en sus. La plupart des voitures et des camionnettes.

59⁹⁵ 68⁹⁵ 77⁹⁵
GARANTIE DE 12 MOIS

L'AVANTAGE GOODYEAR

Garantie à l'échelle nationale L'engagement de Goodyear
Dans les Centres de service automobile Goodyear, vous recevez toujours une garantie limitée écrite. Si une réparation s'avère nécessaire aux termes de la garantie, votre garantie limitée sera honorée dans n'importe quel Centre de service automobile Goodyear au Canada. Nous promettons ce qui suit à chacun des clients du Centre de service automobile Goodyear:
• effectuer tous les travaux d'entretien d'une manière vraiment professionnelle
• effectuer que le travail nécessaire et autorisé
• retourner toutes les pièces usées pour inspection
• expliquer en détail tout ce que nous faisons
• respecter notre garantie à travers tout le pays

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

36⁹⁵ 39⁹⁵
Comprend vidange complète du système de refroidissement, vérification des courroies, des boyaux et des raccords du radiateur. Remplissage avec jusqu'à 8 litres d'antigel/refrigerant.
GARANTIE DE 9 000 KM / 90 JOURS

ENTRETIEN DES FREINS AVANT À DISQUE

84⁹⁵
la plupart des véhicules
Notre entretien des freins garanti comprend la pose de plaquettes de freins avant neuves, le réglage des roulements des roues et le ponçage des rotors avant. Nous vérifierons toutes les autres pièces des freins et ferons l'essai sur route du véhicule. Le prix peut varier pour les voitures à traction avant. Plaquettes métalliques de disques: 20,00 \$ en sus.
GARANTIE DE 24 MOIS / 40 000 KM

RÉGLAGE INFORMATISÉ DE LA GÉOMÉTRIE

Le résultat de l'analyse informatisée est imprimé et indique les corrections à apporter à chaque roue. L'entretien garanti comprend le réglage du carrossage, de la chasse et du pincement et l'inspection des systèmes de suspension et de direction. Prix pour la plupart des véhicules. Pièces et entretiens additionnels en sus, si nécessaires.
GARANTIE DE 90 JOURS / 9 000 KM
23⁹⁵ 37⁹⁵

VOLVO

Tout pour vous satisfaire

25 ans d'expérience auprès du public

VOLVO LEMEN

3839, boul. Taschereau, Saint-Hubert
678-1220

À voir absolument!... les nouvelles MAZDA '87 au Garage Blanchette.

Elles sont arrivées... plus belles et plus excitantes que jamais!

La nouvelle MAZDA RX-7 TURBO '87

- moteur rotatif turbo MAZDA de 185 cv
- injection électrique informatisée
- boîte à 5 rapports et surmultipliée
- suspension à comportement dynamique
- freins à disque ventilés

La nouvelle MAZDA 626 COUPÉ DELUXE '87

- Nouveau! Boîte automatique à 4 rapports
- injection électrique à lumières d'admission multiples
- sièges en velours texture
- servodirection
- radio AM/FM stéréo ETR avec ampli 40 watts

Service après-vente au grand coeur! **677-6347**

mazda

Garage Blanchette inc

900 ouest, rue St-Laurent, Longueuil J4K 1C5
"Aussi près de Montréal que de Longueuil, à 2 pas du Métro Longueuil!"

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

<p>705 HYPOTHÈQUES</p> <p>AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Laberge 729-4334. ACCEPTATION en 7 jours, 1ère et 2e hypothèques, Coûts: Prop. St-Rene Goupil, 321-2610.</p> <p>ACCEPTATION 48 HEURES 1ère, 2e HYPOTHÈQUE Résidentiel, commercial, Industriel, Credit Via, 253-3254.</p> <p>ARGENT A PRETER 2e hyp. achat balance de vente, taux à discuter, Guy Goyette, notaire 875-9277.</p> <p>REFINANCEMENT au vente rapide, évitez la saisie MARTIN ASS. 735-8121</p> <p>1ère ET 2e hypothèque, résidentiel seulement, Leo 687-2058</p>	<p>710 OCCASIONS D'AFFAIRES</p> <p>UNIQUE AU MONDE, projets internationaux, associés actifs ou passifs, capital minimum requis \$10,000, rapportera \$50,000 garantis. Nombre limité. Téléphone 514 555-1400-363-2501, 1-514-227-6472.</p> <p>712 ASSOCIÉS DEMANDÉS</p> <p>BESOIN FINANCEMENT pour expansion, domaine de la santé-beauté. Gros profits. 389-2311</p> <p>714 FRANCHISES</p> <p>A PARTIR DE: \$10,000 Franchises disponibles. Franchises Coiffures 875-9321 BOUTIQUE de décorations, établie depuis 26 ans. 674-2035, 674-4511.</p> <p>715 SERVICES FINANCIERS</p> <p>CONSULTANTS spécialisés en financement et vente d'entreprises à votre service. 382-9927</p> <p>FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 342-1354</p> <p>REFINANCEMENT DE DETTES CONSULTATION GRATUITE Pre-saisie, pre-faillite. 931-8839.</p> <p>717 SERVICES SPÉCIALISÉS</p> <p>ATTENTION manufacturiers! Vous voulez exporter et vous n'avez ni le personnel, ni le temps. Appelez Syner Gesco 934-1854</p>	<p>718 ARGENT DEMANDÉ</p> <p>AVEC 100% DE GARANTIE besoin \$1,000,000 et plus, pour expansion, domaine de la santé-beauté. Bienvenue aux consultants internationaux et aux autres, 871-0115.</p> <p>BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.</p> <p>CHECHONS prêteur privé, 1ère, 2e hypothèque, 288-9982, 7h à 5h</p> <p>725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT</p> <p>MICROGESTION L.C. inc., traitement de textes, tenue de livres, rapports d'impôts. 668-4669.</p> <p>730 ÉQUIPEMENT SPÉCIALISÉ</p> <p>POUVOIS construire machinerie d'emballage sur mesure ou réparer des machines électromécaniques. Estimation sur place. 687-8530.</p>
--	---	--

CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR		CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR		CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR	
<p>MONTRÉAL 9170, rue Sherbrooke est 352-2662 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>5135, av. Papineau 527-9864 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>LAVAL-CHOMEDEY 1250, boul. Labelle 688-3575 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>VERDUN 4000, av. Verdun 781-4568 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, chemin des Sources 684-9532 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>ST-LAURENT 1340, montée de Liesse 334-9312 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine</p>
<p>5750, Côte-de-Liesse 731-6471 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>MONTRÉAL CENTRE-VILLE 11, boul. de Maisonneuve est 849-8031 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>LAVAL-PONT-VAIU 366, boul. des Laurentides 667-0210 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>CHATEAUGUAY 104, boul. d'Anjou 691-3160 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>ST-MICHEL 3845, rue Jean-Talon est 729-4394 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine</p>
<p>2615, rue Ontario est 527-8364 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>ST-LEONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>LA SALLE 1870, av. Dollard 363-0633 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>AHUNTSIC 10220, boul. St-Laurent 381-2591 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00</p>	<p>W. GORDON INC 2125, boul. Cavendish 481-7771 De 7 h à 18 h en semaine Samedi: de 7 h à 13 h</p>

● GARANTIE À L'ÉCHELLE NATIONALE ● PORTEZ LE TOUT À VOTRE COMPTE

Assise, capitale de la paix et la prière

■ ASSISE, Italie (AP) — Assise, la ville de St-François, s'appropriait hier, dans l'attente et le recueillement, à devenir la capitale mondiale de la paix et de la prière.

À l'initiative du pape Jean-Paul II en effet, près de 150 représentants de 12 religions du monde, monotheïstes mais également polytheïstes, devaient en effet prier ensemble pour la paix universelle pendant toute la journée d'aujourd'hui. Des prières qui devraient être accompagnées d'une trêve mondiale, d'un arrêt des conflits pendant 24 heures, quoique ce souhait, exprimé par le pape lors de sa visite à Lyon début octobre, ait peu de chance d'être exaucé.

La moitié des délégués seront chrétiens : il y aura là les patriarches des églises orthodoxes de Russie, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie. L'église anglicane sera représentée, notamment, par l'archevêque de Cantorbéry, Robert Runcie.

Pendant neuf heures, ils prient et jeûneront avec les chefs des églises animistes d'Afrique, avec des Musulmans, des Juifs, des Hindous, des Zoroastriens, des Sikhs, des Shintoïstes, des Bouddhistes, des Jains venus d'Inde, des Bahais, des Indiens d'Amérique et des Lamaïstes du Tibet.

Leur message commun, de paix et de fraternité, devraient, grâce à une « couverture » médiatique sans précédent pour un événement religieux, atteindre 3,5 millions d'hommes et de femmes sur les cinq continents.

La journée devrait être divisée en trois parties : accueil des personnalités religieuses, prières séparées et prières communes. Les participants se passeront de jeûner puisqu'il s'agit également d'une journée de jeûne.

Humanité sans guerre

Le pape, qui a passé la journée d'hier à Pérouse, capitale de l'Ombrie, a réitéré, devant plus de 8.000 fidèles, son appel pour une humanité sans guerre.

« La réunion de prières d'Assise est une réunion en faveur de la paix, du dialogue et de l'espoir. Cela pourra sembler utopique à certains mais cela ne l'est pas pour tous ceux qui croient, pour tous ceux qui prennent Dieu et sa parole au sérieux », a déclaré Jean-Paul II tandis que la foule, fervente, scandait « nous vaincrons ».

Lors des sept allocutions prononcées hier à Pérouse, où le Saint-Père devait passer la nuit avant de partir tôt, aujourd'hui, pour Assise en hélicoptère, Jean-Paul II a appelé à la fraternité des hommes sur la terre, au respect des différences culturelles, à la dignité de l'homme, à la lutte contre l'individualisme et l'égoïsme.



Le pape Jean-Paul II a rencontré hier les habitants de Pérouse, capitale de l'Ombrie, alors qu'il se dirigeait vers Assise où se tient aujourd'hui la Journée internationale de prière pour la paix.

telephoto AP

L'appel lancé à Lyon le 4 octobre en faveur d'une journée sans guerre n'aura certes que peu d'influence sur les grands conflits comme la guerre Iran-Irak ou au Liban mais, affirme le Vatican, il a néanmoins été entendu dans des endroits parfois oubliés du monde où des belligérants se sont engagés à faire taire les armes pendant 24 heures.

C'est notamment le cas des « contras » du Nicaragua, du gouvernement et des rebelles tamouls du Sri Lanka, du Front Polisario combattant pour l'indépendance du Sahara Occidental, des guérillas chilienne, sal-

vadorienne et colombienne et des Cambodgiens combattant l'occupation vietnamienne et le régime de Pnom-Penh.

L'Irak a pour sa part répondu hier à l'appel du pape Jean-Paul II en jugeant impossible cette trêve dans la guerre qui l'oppose à l'Iran sans l'accord de ce dernier. Nous sommes heureux de répondre favorablement à l'appel de votre sainteté et de soutenir cet appel, a affirmé dans un message à Jean-Paul II le président irakien Saddam Hussein, ajoutant cependant que l'application de la trêve par une seule partie du conflit n'est pas possible.

Une chapelle d'Assise est attaquée par des inconnus

■ ASSISE (Italie), 26 oct (AFP) — Des inconnus ont brisé les vitres d'une chapelle et crié des slogans hostiles au Pape dans la nuit de samedi à dimanche à Assise, à la veille de la Journée internationale de prière pour la paix organisée aujourd'hui dans cette ville du nord de l'Italie.

Un employé d'un Centre franciscain de conférence a rapporté avoir entendu vers minuit une demi-douzaine de personnes briser les vitraux de la porte d'en-

tree de la chapelle du centre. Les inconnus ont lancé des slogans hostiles au Pape et à la journée de la paix, ainsi que plusieurs « blasphèmes », selon ce témoin.

Dans une autre partie de la ville, on a découvert dimanche matin sur le mur d'une maison de pèlerins l'inscription à la peinture : « ce n'est pas avec la prière mais par la violence qu'on construit la paix ».

Ces actes n'ont pas été signés.

Chatel

vosre nettoyeur *d'à côté*

Va nettoyer
votre cravate ou votre foulard

Gratuitement

Présentez simplement ce coupon à la succursale **Chatel** de votre choix.

GRATUIT:

Avec tout achat de nettoyage dans les succursales Chatel de votre choix, nous vous nettoierons gratuitement une cravate ou un foulard.

Chatel

votre nettoyeur

Semez... récoltez

Achetez vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada; c'est l'un de vos meilleurs placements.

PROFITABLES

- 7 3/4 % d'intérêt la première année.
- Taux minimum garanti de 5 3/4 % chacune des 6 années suivantes jusqu'à l'échéance.

7 3/4 %
la première année

LIMITE D'ACHAT

- 75 000 \$ par personne.
- Pour les détenteurs d'obligations des émissions S-32 émises en 1977 et S-34 émises en 1979, 75 000 \$ plus le montant correspondant à la valeur nominale de ces obligations.

PÉRIODE DE VENTE

- Du 27 octobre au 7 novembre 1986 inclusivement, au comptant, sans avoir à payer l'intérêt couru.

SÛRES ET FACILES À ENCAISSER

- Garanties par le gouvernement du Canada.
- Encaissables en tout temps.
- Aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après les trois premiers mois.

Le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

Achetez vite les vôtres!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec (Québec)

Il n'y paraît pas, mais il y a deux types de sourires (il suffit pour les reconnaître de savoir lire entre les... lèvres). Il y a les « parce-qu'il-faut-bien-faire-bonne-figure-devant-les-clients », et puis les autres, les sincères. Ceux qu'on fait naturellement parce qu'on aime son métier. Parce qu'on prend plaisir, tout simplement, à faire ce que l'on fait. Au Hilton International Québec, le personnel vous accueille toujours avec un sourire. Un vrai. C'est toute la différence.

Réservations: (418) 647-2411 ou le service de réservations Hilton.

Il y a une différence...

L'ACCUEIL, ON PREND ÇA À COEUR.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Suite des Avis légaux
en page C 11Travaux publics
CanadaPublic Works
Canada

Vente de propriété

ANCIEN BUREAU DE POSTE
500, Jules-Choquet
STE-JULIE DE VERCHÈRES (Québec)
Offre 86M-243P

Terrain étant le lot 275-108 contenant une superficie de 1.903,96 mètres carrés ainsi qu'un ancien bureau de poste.

Les documents d'offre d'achat sont disponibles sur demande à Travaux publics Canada (Services des soumissions), Complexe Guy-Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, 6^e étage, Tour Est (Pièce courrier 702-14), MONTREAL (Québec) H2Z 1X4.

Les offres d'achat seront reçues jusqu'à 15:00 h, vendredi le 21 novembre 1986.

Pour information et inspection, prière de communiquer au préalable avec M. Michel Legault au (514) 283-7218 à Montréal.

Il ne sera tenu compte que des offres présentées sur les formules fournies par le Ministère.

Les offres d'achat doivent être accompagnées d'un cheque visé, mandat-poste ou bancaire équivalant à 10% du prix d'achat et à l'ordre du Receveur général du Canada. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des offres.

Canada

APPEL
D'OFFRESTravaux publics
CanadaPublic Works
Canada

En sa capacité d'administrateur pour la Société canadienne des Postes, Travaux publics Canada recevra des SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les (s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées, au **Chef, Politique et administration des marchés, région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 702-14, Montréal (Québec) H2Z 1X4** jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution situé au 6^e étage de la tour est du Complexe. Téléphone: 283-2497.

SERVICE

Appel d'offres no 86M-255P.
Pour: La Société canadienne des Postes.
Invitation à la préqualification pour les services d'entretien d'immeubles.
Centre d'établissement de traitement de lettres.

1500, rue Ottawa
MONTREAL (Québec)

Date limite: le mardi 25 novembre 1986.

Dépôt: Aucun.

Informations générales: Tél.: (514) 283-2497/1198

Informations techniques: Tél.: (514) 283-6548

INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE
DES POSTES

Canada

Transports
CanadaTransport
CanadaGroupe de gestion
des aéroportsAirports
Authority Group

APPELS D'OFFRES

Transports Canada lance un appel d'offres pour le projet suivant:

PROJET: QN-2132

Fourniture et installation de clôtures et barrières de sécurité à l'aéroport de Natashquan, Québec.

EXAMENS DES DOCUMENTS:

Fédération de la Construction du Québec (Montréal), Association de la Construction de Montréal (Montréal), Association des Constructeurs du Comité de Duplessis (Sept-Îles)

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: \$75,00

DATE DE CLÔTURE: Le 10 novembre 1986.

PROJET: QN-2133

Fourniture et installation de clôtures et barrières de sécurité à l'aéroport de Baie-Comeau, Québec.

EXAMENS DES DOCUMENTS:

Fédération de la Construction du Québec (Montréal), Association de la Construction de Montréal (Montréal), Association des Constructeurs du Comité de Saguenay (Baie-Comeau)

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: \$75,00

DATE DE CLÔTURE: Le 12 novembre 1986.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Edifice du Depot regional, 1435 Cardinal, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203, (no Telex: 05-822844) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, aux dates stipulées. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un cheque remboursable pour chaque projet fait au nom du Receveur Général du Canada.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R. IMBEAULT
Directeur général, Aéroports
Région du Québec

Le 20 octobre 1986

Canada

APPEL D'OFFRES
VILLE DE LA TUQUE
ASSURANCES DES DOMMAGES

La Ville de La Tuque demande des soumissions pour ses assurances de dommages.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible pour un examen et qui peut être obtenu à compter du 27 octobre 1986 à l'endroit suivant:

Hôtel de Ville
556, rue Commerciale
Ville de La Tuque (Québec)
À l'attention de M. Noël Filion,
greffier

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisées à faire affaire au Québec.

Un versement de 50 \$ (cheque ou mandat-poste) payable à l'ordre de la Ville de La Tuque, est requis pour obtenir un cahier des charges.

Ce montant n'est pas remboursable. Pour être considérée, toute soumission devra être:

- 1 — accompagnée d'un cheque visé au montant de 250 \$, payable à l'ordre de la Ville de La Tuque, remboursable selon les conditions mentionnées au devis;
- 2 — remise avant 15 heures, le 28 novembre 1986, au bureau du greffier, M. Noël Filion, Hôtel de Ville, 556 rue Commerciale, G9X 3A9.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 15 h 05, à l'Hôtel de Ville de La Tuque.

La Ville de La Tuque ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Noël Filion, greffier

AVIS

AVIS est par les présentes donne que le contrat en date du 16 juillet 1986 par lequel Bossard Design Ltd. a transporté et cède toutes ses dettes de livres présentes et futures à La Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 24 juillet 1986 sous le numéro 3751099.

Banque de Montréal le 18 août 1986.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire «Célébration anniversaire» inséré dans LA PRESSE du samedi 25 octobre 1986.

Page 9: Système de son compact de haute fidélité, le meuble de rangement avec porte vitrée n'est pas inclus.

Nos excuses à notre clientèle

AVIS est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil, que Christian Ducharme ayant son principal établissement en la paroisse de St-Pie, Province de Québec, a le 20 mai 1986 cédé et transféré à La Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Bagot, le 26 mai 1986 sous le numéro 161042.

Ce 22^e jour d'octobre 1986.La Banque Royale du Canada
Succursale Les Galeries St-HyacintheCommission scolaire Laurentian
171, rue Mary, LACHUTE,
Québec J8H 2C1

Téléphone: (514) 562-3721

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

DE LAURENTIAN

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes, donne à tous les propriétaires de biens-fonds de cette municipalité que le rôle de perception des taxes scolaires fixées par les commissaires d'écoles de cette municipalité est présentement déposé au centre administratif de la Commission scolaire Laurentian, 171, rue Mary, à Lachute, Québec, ou il peut être examiné par les intéressés pendant les (15) jours qui suivent la publication de cet avis. Durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera pris en considération et homologué, avec ou sans amendements, à la session des commissaires qui aura lieu le 1986-11-13 au centre administratif, 171, rue Mary, à Lachute, Québec, à 20 heures. À compter de ce jour, le rôle de perception sera en vigueur et tout contribuable est tenu de payer le montant de ses taxes au bureau de la Commission scolaire Laurentian, 171, rue Mary, à Lachute, Québec, sans avis ultérieur, dans les vingt (20) jours qui suivront l'homologation du rôle de perception.

DONNE A LACHUTE, QUÉBEC
1986-10-27D.W. DOUGHERTY
Directeur général

Chrysler: des cadres choyés

■ Saint-Louis, É.-U. (UPI) — Parmi les avantages dont jouissaient les cadres supérieurs d'une usine de la compagnie Chrysler aux États-Unis figurait celui de pouvoir conduire chaque jour de nouvelles autos dont les odomètres avaient été débranchés.

Un ex-employé de l'usine de Fenton, dans le Missouri, a révélé au journal *St. Louis Post-Dispatch* que des équipes de travailleurs étaient chargées de préparer les voitures testées par les dirigeants de l'usine. Ceux-ci pouvaient également utiliser ces voitures à des fins personnelles, durant les week-ends.

L'ex-employé, qui n'a pas voulu être identifié par crainte de représailles contre ses anciens collègues, a raconté que la préparation des autos consistait à les munir d'une antenne radio, à laver le pare-brise...et à débrancher l'odmètre, afin de permettre à ces conducteurs de choix de rouler sans se soucier de la vitesse.

Il a expliqué qu'il s'agissait là d'une pratique courante: «tout le monde savait qu'il fallait le faire».

Ces révélations, qui ont été publiées hier, viennent alimenter l'enquête fédérale sur le pro-

gramme d'essai de voitures chez Chrysler. L'enquête a été déclenchée après que la police d'État eut constaté que plusieurs employés de la compagnie avaient tendance à excéder la limite de vitesse.

Vidéo o o o h!



SEULEMENT
469⁰⁰ *Dumoulin*
3890, St-Hubert (sud de Métropolitain) 388-1122/4777
8390, Bélanger (coin Lacordaire) 256-7571



(Syndicat des professeurs de l'U.Q.A.M.)

CONSEIL SYNDICAL
SPÉCIAL ÉLARGI

(Situation à l'U.Q.A.M.)

LE LUNDI 27 OCTOBRE 1986
20 h 30Salle Athos Aramis
HOLIDAY INN RICHELIEU
505, rue Sherbrooke Est (angle Berri)
Montréal

CHASSE-NEIGE HONDA

Des caractéristiques qui en
disent long1. ENTRAÎNEMENT PAR
CHENILLES:

Meilleure traction dans la neige

2. PALIER D'AJUSTEMENT
À 3 HAUTEURS:

Pour un nettoyage supérieur

3. MOTEUR 4 TEMPS
GX À SOUPAPES

EN TÊTE:

Réduit la consommation

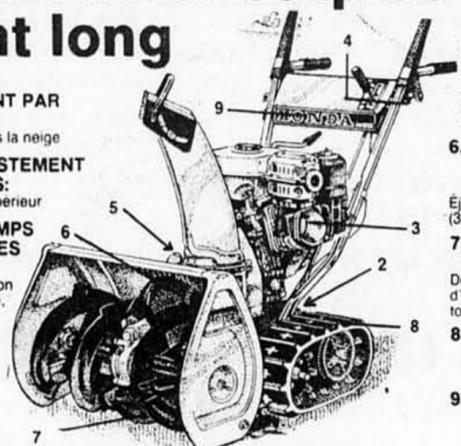
de carburant et d'huile,

démarrage facile

4. CONSOLE DE
COMMANDE
PRATIQUE:

3 vitesses avant et 1

vitesse arrière

5. VIS SANS FIN ET
COUSSINET DE
PLASTIQUE:

Rendent la chute d'éjection

facile à manœuvrer

6. DIAMÈTRE ET «DESIGN»
EXCLUSIFS DE LA
TURBINE:

Éjection de la neige jusqu'à 12 m

(39 pi) de distance

7. TARIÈRE DENTELÉE
BRISE-GLACE:

Déblaye jusqu'à 47 cm (18.5 po)

d'épaisseur, capacité de 38

tonnes/heure

8. PATINS
RÉGLABLES:

Plusieurs hauteurs de travail

9. C'EST UNE HONDA...
ÇA VEUT TOUT DIRE!

Plusieurs modèles sont disponibles, dont le tout nouveau avec

démarrage électrique et lumière de travail à double intensité.

PRIX À PARTIR DE 729\$*

*(détail suggéré pour le HS35, modèle non montré)

Une offre exceptionnelle vous attend chez l'un des concession-

naires participants. Consultez-le dès maintenant.

(En vigueur jusqu'au 30 novembre 1986; applicable sur le prix

de détail suggéré; ne peut être combiné à une autre offre; sujet

à la disponibilité des stocks.)



GÉNÉRATRICES HONDA

Évitez les inconvénients
d'une panne d'électricité
Procurez-vous une
Génératrice HONDAGAZAILLE SPORT
Les Entreprises Collin et Nantel Inc.
5271, rue St-Hubert, Montréal
270-4191MOTO DAYTONA HONDA
Division de Moto International
1214, rue Sanguinet, Montréal
288-6631INOLEC INC.
8954, rue Lajeunesse, Montréal
384-9021LES AUTOMOBILES RALLYE LTÉE
129, rue Clément, LaSalle
363-3454LA BOÎTE À OUTILS DU QUÉBEC
5480, rue Orchard, St-Hubert
Coin Grande-Allée
866-5232 676-6360LOCATION D'OUTILS GANT BLANC
433, boul. Laurier, Mont St-Hilaire
464-6211HONDA
Produits
Mécaniques

avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des
TransportsDÉPÔT PUBLIC DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT
LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 19, ENTRE L'AUTOROUTE 440
ET LE BOULEVARD DAGENAIS

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement concernant le projet de prolongement de l'autoroute 19, entre l'autoroute 440 et le boulevard Dagenais dans la municipalité de Laval.

Ce projet consiste à construire une nouvelle section d'autoroute d'une longueur approximative de 2,9 kilomètres. Il prévoit une première section d'un kilomètre, comprenant quatre voies séparées par un terre-plein et une deuxième section à deux voies, permettant le raccourcissement au boulevard Dagenais.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministère de l'Environnement qui l'a rendue publique le 14 octobre dernier et l'a mise à la disposition du public. L'étude d'impact et les autres documents sur le projet sont disponibles pour consultation aux heures habituelles d'ouverture à la Bibliothèque Laure Conan, 1905, rue Bédard, Laval et aux locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situés au 12, rue Sainte-Anne, Québec et au 5199, rue Sherbrooke est, porte 3860, Montréal.

D'ici le 26 novembre 1986, tout groupe, personne ou municipalité peut demander par écrit au Ministère de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Québec

VIDEOS ET MAGNÉTOSCOPES



par Marie France Bazzo

LEÇON 3

LA HAUTE-FIDÉLITÉ ET LA STÉRÉOPHONIE

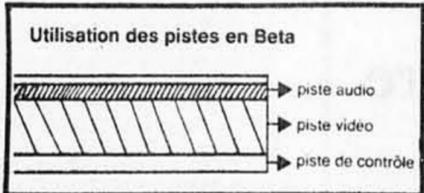
En octobre 1927, les studios de cinéma faisaient face à un très gros problème de désaffection des salles. Dans les cinémas presque vides, les rares spectateurs s'ennuyaient devant les films muets. Même Chaplin avait besoin d'un coup de jeunesse. Et quand les frères Warner présentèrent *Le chanteur de jazz* en vitaphone, film sonore et parlé, le succès fut immédiat. Le système d'enregistrement du son sur pellicule était lancé. Aujourd'hui, on commence à regarder de la même manière les magnétoscopes au son conventionnel.

Nul besoin d'avoir l'oreille très musclée pour se rendre compte que la qualité sonore des magnétoscopes conventionnels n'est pas extraordinaire, surtout en vitesse lente. Comme les magnétoscopes furent d'abord conçus pour enregistrer des programmes télévisés, et que la qualité sonore de la télévision est ce qu'elle est, les fabricants n'ont pas senti la nécessité de mettre au point des appareils qui pouvaient enregistrer des émissions en haute-fidélité, ni même en stéréophonie. Les émissions télévisées, diffusées jusqu'à tout récemment devaient être écoutées en combinaison avec la radio. (Une exception: les Jeux olympiques de Los Angeles ont été diffusés en stéréo, en Californie.)

Ce fut d'abord SONY qui lança, en 1983 le SL-5200, un magnétoscope capable d'enregistrer et de reproduire le son en haute-fidélité stéréophonique. Plusieurs mois plus tard, en 84, RCA lança le VHS hi-fi, rapidement suivi par JVC, Hitachi, General Electric, puis par tous les autres fabricants. Si les premiers acheteurs de magnétoscopes haute-fidélité s'apercevaient que le répertoire de cassettes préenregistrées se limitait aux concerts rock et aux opéras, les temps ont bien changé: de plus en plus de films sont offerts en hi-fi. Mais attention: pour bien jouir du son en haute-fidélité, il faut bien sûr que les cassettes soient préenregistrées en hi-fi. Ce système ne requiert pas nécessairement un téléviseur stéréo, mais une chaîne stéréophonique pour s'y raccorder, afin de goûter cette reproduction du son au maximum de sa fidélité, de sa richesse et de sa texture.

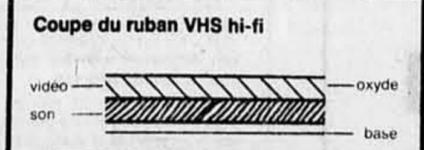
BETA HI-FI

La haute-fidélité est une reproduction sonore caractérisée par sa gamme étendue de fréquences. Pour rendre cette richesse sonore, les systèmes Beta et VHS utilisent deux procédés très différents. Le Beta, le plus simple, utilise les mêmes têtes pour l'enregistrement vidéo et audio. La largeur importante de la bande passante des fréquences a rendu possible l'insertion de signaux audio entre les fréquences de chrominance (les couleurs) et de luminance (la brillance).



VHS HI-FI

L'étroitesse de la bande passante des fréquences du système VHS a obligé les manufacturiers à trouver une autre méthode pour insérer quatre pistes audio sur le même ruban. Le signal est donc enregistré sur presque toute la largeur du ruban, mais sur une couche plus profonde. Des têtes audio ont été ajoutées, puisque ce procédé ne permet pas la lecture de l'audio par les têtes vidéo. On a déjà vu des cas où se produisait un phénomène de *cross-talk*: lorsque les têtes n'étaient pas parfaitement alignées, elles lisaient des informations sur la bande vidéo, d'où un phénomène de distorsion. Ce phénomène est toutefois rarissime, mais illustre le caractère plus compliqué de la technologie hi-fi en VHS. Les systèmes VHS sont également plus chers que les Beta à cause des têtes supplémentaires.



AVANTAGES DE LA HAUTE-FIDÉLITÉ

En plus, évidemment, d'un son d'une brillance et d'une qualité qui ne pourrait être dépassé que par celui du disque au laser, les magnétoscopes hi-fi comportent un réducteur de bruit qui élimine les bruits de fond si gênants. Un autre aspect intéressant du système hi-fi est que vous pouvez vous servir, si vous le désirez, des fonctions audio seulement pour réaliser des enregistrements audio d'une qualité sonore qui dépassera celle de n'importe quel enregistrement sur magnétophone, s'approchant même du disque compact. De toute façon, si vous envisagez l'achat d'un magnétoscope haute-fidélité, vous vous rendez compte qu'il possède de nombreuses fonctions qu'on ne retrouve pas sur les appareils bas de gamme; bien souvent, une tête de lecture supplémentaire spécialement affectée à la fonction d'arrêt sur image, au ralenti, etc.

Chez SONY, on a prévu un magnétoscope *Beta Hi-Fi Ready* pour pallier aux limites du marché ou pour satisfaire le consommateur qui n'est pas encore prêt à s'offrir un hi-fi. Au moment voulu, ce dernier n'aura qu'à adjoindre à son appareil un module qui permettra d'obtenir le son haute-fidélité.

LA STÉRÉOPHONIE

Le son stéréophonique, caractérisé par l'enregistrement et la reproduction du son par deux canaux distincts, pose techniquement beaucoup moins de problèmes aux manufacturiers, ce qui explique que quelques-uns d'entre eux l'offraient déjà avant la haute-fidélité. Pour obtenir le véritable son stéréophonique, il faut donc que le son sorte par deux canaux, c'est-à-dire d'un téléviseur équipé ou d'une chaîne stéréo. La présence de la stéréophonie n'implique toutefois pas celle de la haute-fidélité.

SON HI-FI	TV ordinaire + chaîne stéréo + magnéto hi-fi
OU	TV stéréo + mag. hi-fi
SON STÉRÉO	TV ordinaire + chaîne stéréo + magnéto, stéréo
OU	TV stéréo + mag. stéréo
SON AMPLIFIÉ	(mais égal dans les 2 canaux)
	TV ordinaire + chaîne stéréo + magnéto, ordinaire

Comme il est maintenant évident que les télédiffuseurs prendront le virage stéréo à moyen terme, les magnétoscopes stéréo et hi-fi se révéleront de plus en plus avantageux pour les vidéophiles qui enregistrent des émissions à la télé.

Finie, alors, la traditionnelle résignation des vidéophiles ravis par la qualité de l'image de leur magnétoscope, mais aux oreilles massacrées par le son de tête de leur téléviseur...

LE MARCHÉ DE LA CASSETTE PRÉENREGISTRÉE (deuxième partie)

S'ABONNER À UN CLUB VIDÉO

Parmi tous les facteurs qui vous inciteront à vous abonner à un club vidéo plutôt qu'à un autre, deux semblent particulièrement évidents: la localisation et les heures d'ouverture. Le club que vous fréquentez de manière régulière se devra d'être à portée de votre domicile ou sur le chemin de votre travail, et ses heures d'ouverture devront convenir à votre horaire. Mais il est un autre facteur que vous devriez considérer: la politique d'achat de votre club vidéo. Si la presque totalité des clubs offrent des copies Beta et VHS de leurs films, tous n'offrent pas toujours les dernières nouveautés. Le nombre d'exemplaires d'un film est peut-être limité, ou encore, les films européens ou en français sont peu disponibles. Prenez également en considération les genres de films qui sont à l'honneur dans un club. Si vous recherchez des films de répertoire, il y a peu de chances que le club vidéo du marchand de journaux du coin soit l'endroit qui vous convienne.

Il existe plusieurs types de clubs. Les clubs indépendants, ceux qui font partie d'une chaîne, et ceux dont la principale activité n'est pas la location de vidéocassettes (dépanneurs, tabagies) et qui vous servent surtout de club de dépannage, étant donné leur inventaire assez réduit. À quand la cassette gratuite avec le kilo de steak haché?

CLUBS SPÉCIALISÉS

À travers le monde des clubs vidéo, on commence à percevoir un phénomène nouveau: la spécialisation. Cette spécialisation pourrait, à long terme, offrir une chance de survie à certains clubs.

Aux É.U., on retrouve déjà plusieurs de ces clubs dont un *Video Monster*, spécialisé dans l'horreur... Loin des morts vivants, mais près du *Fantôme de l'Opéra*. Le *Club vidéo Orphée*, à Montréal, offre en exclusivité une collection de cassettes vidéo dans les domaines de l'Opéra, du ballet, de la musique classique, du jazz et des films sur l'art. Il comble évidemment un vide dans le domaine vidéo artistique. Sa collection compte plus de 100 titres.

L'Office national du film du Canada offre au public plus de 300 titres: dramatiques, documentaires, dossiers sociologiques ou éducatifs, films d'animation ou films pour enfants; de J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE aux merveilleux «grattages» de pellicule de Pierre Hébert en passant par les poétiques films d'animation de Co Hoedeman (*CHÂTEAU DE SABLE*, etc.) Les films de l'ONF sont également disponibles dans plusieurs bibliothèques. Le *Club vidéo du cinéma Outremont*, quant à lui, n'est pas à proprement parler un club spécialisé, mais il faut mentionner sa collection de films de répertoire fort intéressante: classiques du cinéma européen, allemand, français, etc. Notons également que de plus en plus de clubs vidéo commencent à se procurer des titres de «répertoire», pour le plus grand bonheur de leurs adhérents.

LES COÛTS

Si, au début de l'engouement pour la location de vidéocassettes, le prix de l'abonnement annuel oscillait entre 25\$ et 60\$, c'est que ces pionniers comptaient beaucoup sur les sommes versées par les abonnés pour constituer leurs stocks de cassettes. À présent que les clubs sont nombreux et que la concurrence existe, il en coûtera généralement entre 5\$ et 15\$ pour s'abonner, sauf dans les clubs spécialisés (généralement 35\$) dont la survie est plus précaire. Il vous en coûtera quotidiennement de 1\$ à 3\$ pour louer une vidéocassette.

Proportion (en pourcentage) des revenus tirés des différentes activités des clubs vidéo	
Location de cassettes	63%
Location de magnétoscopes	16%
Vente de cartes de membres	21%

Les tableaux sont tirés de l'«Étude sur l'industrie québécoise de la vidéocassette», Gouv. du Québec, ministère des Communications, 1984.

ACHETER UNE CASSETTE VIDÉO PRÉENREGISTRÉE

Un peu partout, dans les clubs vidéo ou chez certains libraires, on peut acheter sa propre copie vidéo d'un film ou d'un documentaire. Les éditeurs et les distributeurs allèchent le client en lui proposant à un coût relativement modique (entre 20\$ et 40\$) des cours de pêche, des leçons de ski, des documentaires sur les croisières dans les mers du sud, ou même encore, les pages centrales du magazine *Play Boy live*. Le plus grand succès de vente au monde appartient à la cassette *JANE FONDA'S WORKOUT*. Une collection de vingt classiques du cinéma américain produits par les studios Warner a été lancée début 86, avec des titres tels que *KAY LARGO*, *THE BIG SLEEP*, *CASABLANCA*, *THE MALTESE FALCON*. L'avantage pour le consommateur est bien sûr de posséder un exemplaire de première qualité d'un enregistrement qu'il regardera souvent. Il faut toutefois se méfier de certains producteurs peu scrupuleux qui mettent sur le marché des produits copiés, et mal copiés, de films «pour adultes».

LA LOCATION D'APPAREILS

Si vous songez à acheter un nouveau magnétoscope ou une caméra vidéo et que vous hésitez entre différents modèles, vous trouverez certainement pratique le service de location d'appareils qu'offrent la plupart des clubs vidéo. On retrouve les magnétoscopes Beta et VHS à peu près partout. Certains clubs en vendent même. Quant aux caméras, vous pourrez les louer dans certains clubs.

ADRESSES

- Club vidéo Orphée**
1005 Laurier O., Outremont, 495-9297. Carte de membre annuelle: 35\$. Beta, VHS.
- Office national du film du Canada**
Complexe Guy-Favreau, Montréal, 283-4823. Collection complète aux bureaux de Montréal, Québec, Ottawa. Tarif de location: 2\$ le premier jour. Réservations possibles. Beta, VHS, U-Matic ¼.
- Club vidéo du cinéma Outremont**
1240 Bernard O., 277-2001. Carte de membre annuelle: 35\$. Beta, VHS.

SOIRÉE-RENCONTRE

au Collège Marie-Victorin
Mardi 4 novembre 1986 (19 h 30)
Thème _____
ACHAT, LOCATION ET ENTRETIEN DES MAGNÉTOSCOPES ET DES CAMÉRAS
Avec M.F. Bazzo, auteure du cours
G. Masse, rédacteur en chef (Vidéocom)
J.-P. Maher, rédacteur tech. (Vidéocom)
Coût: 1 soirée = 4 \$
3 soirées = 10 \$
Exposition gratuite de magnétoscopes, caméras, cassettes, livres... (dès 18 h 30)
Renseignements, inscriptions: **325-0150**
poste 2382 ou 2274

SÉLECTION DE FILMS

LES OPÉRAS EN VIDÉOCASSETTES

À présent que la haute-fidélité et le son stéréophonique n'ont plus aucun secret pour vous, vous allez vous empresser de recréer, dans votre salon, l'ambiance majestueuse de la Scala de Milan ou du Metropolitan. Lustres scintillants, robes du soir et magnétoscope hi-fi, vous voilà prêts à vous faire bercer les oreilles, grâce à l'opéra.

Deux types de films s'offrent à vous. Tout d'abord, les opéras mis en scène cinématographiquement, où l'imaginaire du réalisateur intervient et interprète à sa manière l'oeuvre du musicien et mêle à la beauté de la musique toute la fiction du cinéma: ce sont les *CARMEN* de Rosi et Saura, le *PARSIFAL* de Syberberg, etc. Pour les puristes et ceux qui veulent apprécier l'opéra dans toute sa rigueur et son décorum, il existe également les opéras filmés; ou un opéra, interprété par les plus grands solistes, est filmé directement dans une salle de concert, et où est restituée, intacte, l'émotion du jeu en direct.

LES FILMS

CARMEN, de Francesco Rosi
Si la Carmen de Carlos Saura privilégiait l'aspect danse - flamenco de l'oeuvre de Bizet, celui de Rosi est déjà passé à l'histoire pour l'interprétation éclatante qu'y livrent Julia Migenes-Johnson, Plácido Domingo et Ruggiero Raimondi. Ce film, somptueusement tourné en décors naturels en Espagne, constitue une parenthèse dans l'oeuvre de Rosi, qui nous a habitués à des films austères et poétiques. Réussite totale pour cet opéra flamboyant et passionné qui se prête bien à la mise en images; avec le film de Rosi, Carmen en est à sa dixième adaptation au cinéma. Parmi les grands à s'y être confrontés: Ernst Lubitsch, Raoul Walsh, Cecil B DeMille, Christian-Jaque.

LA TRAVIATA, de Franco Zeffirelli
Zeffirelli a souvent signé des mises en scène d'opéra, au point où cette préoccupation transparait souvent dans son oeuvre filmée. Alors, quand il s'attaque à Verdi, le résultat est exemplaire: avec les images de Zeffirelli, l'histoire de la courtisane potinaire respire... un lyrisme passionné. Les décors sont fastueux. Ses interprètes: la très grande Teresa Stratas, Plácido Domingo et Cornell McNeil.

LA FLÛTE ENCHANTEE, d'Ingmar Bergman
Ouvrage de dentelle de deux grands réunis: Bergman et Mozart. L'ultime opéra de Wolfgang Amadeus est rendu ici de manière très fidèle, très attentive: il devient presque un opéra filmé. Avec Joseph Kostlinger, Irma Urrila et Hakan Haggard.

PARSIFAL, de Hans-Jürgen Syberberg
Wagner a toujours fait partie de l'imaginaire de Syberberg, ce cinéaste allemand parmi les plus baroques et les plus originaux de ces dernières années. Continuellement hanté par les mythes de l'Allemagne profonde, Syberberg a trouvé dans le sujet de *PARSIFAL* l'occasion de pousser très loin sa recherche esthétique. Stylisation et fantasmes s'y mêlent, au milieu de brumes fantastiques, de boules de cristal. *Edith Clever*, envoiement, y excelle. La trame sonore est une réelle réussite, applaudie non seulement par les cinéphiles, mais aussi et surtout par les mélomanes. Dépaysement et mystère assurés.

LES OPÉRAS FILMÉS

Les amateurs pourront se délecter d'une série de trois cassettes (en Beta seulement) intitulée *WHO'S AFRAID OF OPERA?*, mettant en vedette Joan Sutherland. Vol. 1: *FAUST*, de Gounod et *RIGOLETTO* de Verdi. Vol. 2: *LA TRAVIATA* de Verdi et *LA FILLE DU RÉGIMENT* de Donizetti. Vol. 3: *LE BARBIER DE SEVILLE* de Rossini et *LUCIA DI LAMMERMOOR* de Donizetti.

Après Parsifal, les amateurs de Wagner, qui en voudraient encore, feront leurs délices du grand cycle de *L'ANNEAU DE NIBELUNG*: *L'OR DU RHIN* (2 cassettes), *LA WALKIRIE* (4 cassettes), *SIEGFRIED* (3 cassettes) et *LE CREPUSCULE DES DIEUX* (4 cassettes).

Une fois digéré Wagner, les mélomanes se ruent sur la délicieuse musique de Mozart: *LES NOCES DE FIGARO*, sous la direction de John Pritchard avec Kiri Te Kanawa, ou encore *DA GIOVANNI*, avec le London Philharmonic Orchestra sous la direction de Bernard Haitink, chanté par Benjamin Luxon et Stafford Dean. Ou alors, transportez-vous dans les fastes de l'opéra de Vienne pour écouter *TURANDOT* de Puccini avec Eva Marton, José Carreras, Katia Ricciarelli, sous la direction de Lorin Maazel.

Avec les grands maîtres italiens, rendez-vous sur le site de l'ancien amphithéâtre romain de Verone pour goûter les charmes des opéras de Verdi: *RIGOLETTO*, *OTELLO* et *NABUCCO*, et de Puccini: *MADAME BUTTERFLY* et *TURANDOT*.

Place maintenant aux Russes et au Bolshoi: *BORIS GODOUNOV* et *KHOVONSCHINA* de Moussorgsky et *EUGENE ONEGIN* et *LA DAME DE PIQUE* de Tchaïkovsky.

Et pour le dessert, une surprise, *TOMMY*, des *Who*, le grand opéra rock qui surprit à l'époque autant les amateurs de rock que d'opéra. Avec Ann-Margret, Roger Daltrey, Elton John, Eric Clapton, Jack Nicholson, The Who, Tina Turner.

PROCHAINE LEÇON

Vendredi 31 octobre 1986
● Les têtes de lecture
● Le piratage, le copiage. Les taxes
● Les concerts rock et les comédies musicales

Cours présenté par le **collège marie-victorin**
en collaboration avec **la presse**

ANNÉES D'OUVERTURE DES CLUBS VIDÉO ACTUELS (EN %)...	
avant 1982	9%
1982	12%
1983	60%
1984	20%



Ensemble,
à la pointe de l'information

PULSE CFCF 12
Du lundi au vendredi à 18h00



Plus de 2 000 personnes sont venues acclamer, hier, sur la Colline parlementaire à Ottawa, l'athlète paraplégique Rick Hansen, qui poursuit actuellement l'étape canadienne de son voyage autour du monde en fauteuil roulant. Le premier ministre Brian Mulroney a profité de l'occasion pour remettre au jeune héros un chèque de \$1 million, qui représente la contribution du gouvernement fédéral à la collecte de fonds visant à promouvoir la recherche sur la moëlle épinière.

photolaser CP

Mulroney remet un chèque de \$1 million à Hansen

■ OTTAWA (PC) — Rick Hansen ne cesse de susciter l'admiration des gens. Et ceux-ci le lui rendent bien, à commencer par le premier ministre Brian Mulroney qui, hier, lui a tendu un chèque de \$1 million.

Plus de 2 000 personnes s'étaient massées sur la colline parlementaire afin de voir et applaudir ce jeune paraplégique qui, dans le but d'amasser de l'argent devant servir à la recherche sur la moëlle épinière, terminera un véritable tour du monde lorsqu'il arrivera à Vancouver.

Hansen est entré en Ontario vendredi soir, après avoir traversé le Québec. Samedi, il a pris une journée de repos et a repris la route hier, en profitant de l'occasion pour se présenter devant le parlement.

Rick Hansen espère que son tour du monde, qui l'a mené à travers 34 pays, rapportera \$10 millions.

Et à Ottawa, le jeune athlète de 29 ans qui se déplace en chaise roulante, a accepté les accolades et les cadeaux de plusieurs personnalités fédérales, dont le premier ministre Mulroney.

M. Jean Pigott, président de la Commission de la Capitale nationale, lui a présenté un billet aller-retour en avion pour assister au prochain festival de la Fête nationale et lui a remis une médaille d'argent pour souligner le courage dont il a su faire preuve jusqu'à ce jour.

« Ottawa représente symboliquement le coeur de ce pays et Rick appartient véritablement à cette nation, en ce sens qu'il représente bien des valeurs les plus importantes de notre nation », a dit M. Pigott.

Pour sa part, M. Otto Jelinek, ministre d'État au Sport amateur, a rendu hommage à Rick Hansen pour l'honneur, la dignité et l'inspiration qu'il représente pour tous les Canadiens. Il lui a présenté une plaque souvenir et a annoncé sa nomination comme président honoraire d'une commission consultative sur les handicapés.

Finalement, M. Mulroney a dit que la cause de Rick Hansen est le symbole de l'esprit humanitaire : « C'est un esprit qui dit simplement : oui, je peux. »

Plus tard, le jeune héros a participé à un banquet en l'honneur du ministre John Crosbie. Les recettes de ce banquet à \$150 le couvert iront à la campagne de Hansen. Plus de 1 000 billets avaient été vendus pour l'événement.

Le Dr Spock dénonce le mythe des petits génies

■ KANSAS CITY, Missouri (AP) — Les parents américains ne devraient pas tenter de transformer à tout prix leurs enfants en petits génies, a déclaré un pédiatre américain, le Docteur Benjamin Spock, lors d'une conférence sur la jeunesse.

« Est-ce que l'enfant qui apprend à lire à deux ans lira mieux que celui qui aura appris à six ans? », s'est demandé le docteur. Les gens ne s'arrêtent même pas pour se poser cette question, dans cette société de folie et de compétition.

« Je crois que nous sommes dans une société malade et dont l'état empire. La concurrence impose des valeurs matérialistes mais la plupart des Américains ne reconnaissent pas que les valeurs morales perdent du terrain au profit de préoccupations financières. »

Des chercheurs soupçonnent l'ozone de provoquer le cancer

■ NEW YORK (AP) — L'ozone, un gaz polluant qui peut entraîner des difficultés respiratoires et des maux de tête, serait également cancérigène, a annoncé, hier, un chercheur de l'Université de Columbia, le professeur Carmia Borek.

Les chercheurs de Columbia ont exposé des hamsters et des rats à de fortes doses d'ozone et ont découvert que les animaux souffraient de cancers.

« Nous ne savons pas ce que cela peut provoquer à petites doses », a cependant déclaré le professeur, tout en concluant qu'à priori, de petites doses d'ozone peuvent de la même façon être cancérigènes.

NISSAN DONNE LE

OK.

...pour les rabais
les plus SPECTACULAIRES de son histoire

**Les 28, 29,
30 et 31
octobre
de 10 h à 22 h**

au Centre
des Congrès
du Sheraton
Laval

LES PROS NISSAN ONT REÇU L'AUTORISATION DE PROCÉDER AU PLUS GRAND ÉVÉNEMENT JAMAIS ORGANISÉ PAR LE FABRICANT.

- Des rabais jusqu'à 3 000 \$ sur certaines voitures
- Économie jusqu'à 1 918 \$* grâce à notre taux de financement de 6,7% sur les Sentra et les camions 1987 (Programme se terminant le 31 octobre 1986)
- Des conditions de financement super avantageuses
- Un service de location sur place
- Institutions financières participantes sur place
- Tous les nouveaux modèles Nissan '87 incluant Pathfinder et Pulsar
- Évaluation sur place de votre voiture

* Basé sur un prix d'achat de 18 000 \$ à un taux de financement de 6,7% sur 36 mois, comparativement au taux habituel de 12,4% pour la même période.

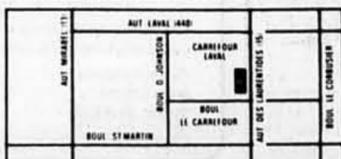
**VENEZ RÉALISER
DES ÉCONOMIES
INCROYABLES SUR
VOS MODÈLES
PRÉFÉRÉS.**



NISSAN NISSAN

Sheraton Laval

Centre
des Congrès
de Laval



Sortie 10 de l'autoroute des Laurentides.